



REPUBLIQUE D'HAITI

REPUBLIQUE D'HAITI

Commune Maissade

Plan Développement Communal



Diagnostic Participatif et les Axes stratégiques de Développement

Avec l'appui financier du programme de développement de lutte contre la
pauvreté



Mars 2008

RESUME

Comme certaines d'autres communes du département du Centre, Maissade fait face à de différents problèmes d'ordres socio-économiques, infrastructurelles, politiques et environnementales, suite à une longue période de centralisation excessive du pays. L'État haïtien, via le Fonds D'assistance Economique et Social (FAES) et avec l'assistance financière et technique de la Coopération Allemande (KFW et DED), entend porter des corrections à cet état de fait à travers un programme intitulé : la promotion de lutte contre la pauvreté et du développement local (PLCPDL/GODE) dans les douze (12) communes du Département du Centre. En effet, ce programme accompagne les élus locaux et la population de la commune dans l'élaboration de leur plan de développement. L'objectif poursuivi dans le cadre de l'élaboration de ce document est de dégager les atouts et les contraintes qui pèsent sur le développement de la commune, d'identifier les problèmes, les grands axes de développement, des projets prioritaires de la commune, et de doter les élus locaux d'un outils de négociation avec les bailleurs de fonds, l'Etat haïtien, et les partenaires potentiels.

Ce document est composé de cinq parties et des annexes. Il est présenté de la façon suivante :

- La première partie du document relate les organisations et la méthode dans lesquels ce travail a été effectué.
- La deuxième partie présente l'état des lieux de la zone.
- La troisième partie présente les différents problèmes identifiés par la population.
- La quatrième partie présente les principaux axes d'interventions identifiés par la population, les projets retenus et les projets prioritaires.
- Enfin, viennent les annexes pour compléter les informations nécessaires à une meilleure compréhension du PDC.

Table des matières

RESUME	2
TABLE DES MATIÈRES.....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	8
LISTE DES SIGLES	9
1- ORGANISATION ET MÉTHODE	11
1.1-Mise en contexte	11
1.2- LES GRANDES LIGNES DU DOCUMENT.....	12
1.3- Objectifs Généraux du PDC	12
1.4- Objectifs Spécifiques.....	12
1.5- MÉTHODOLOGIE	13
1.5.1.- <i>organisation du travail</i>	14
1.5.1.1.- Protocole d'accord signé entre FAES et les Conseils Municipaux	14
1.5.1.2.-Rencontre de clarification avec le Consultant formateur, le PS et le FAES/BRC .	14
1.5.1.3- Rencontre de sensibilisation du BRC avec les autorités locales	15
1.5.1.4.- Formation des animateurs et des professionnels sociaux	16
1.5.2.- <i>Organisation de l'équipe de travail</i>	16
1.5.2.1- Revue bibliographique.....	17
1.5.2.2-Collecte des données de terrain	17
1.5.2.3- sensibilisation de la population :	18
1.5.2.4- Atelier du Diagnostic Participatif (DP) des Regroupements des Habitations	18
1.5.2.5- Atelier d'évaluation du diagnostic Participatif au niveau des RH.....	19
1.5.2.6.- Organisation des ateliers de mise en commun.....	19
1.5.2.7- Limite du travail	20
PARTIE II : ETATS DES LIEUX	21
II- PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE	22
2.1- Localisation et délimitation	22
2.2- situation de la gouvernance	22
2.2.1- <i>Division territoriale et administrative</i>	22
2.2.2- <i>La Fiscalité et Le budget communal</i>	25
2.2.3- <i>Le mode de fonctionnement de la Mairie de Maissade</i>	25
2.3- d'où viendrait le nom Maissade.....	26
2.4- La situation démographique de la commune	27
2.4.1- <i>Population de la commune</i>	27
2.4.2- <i>répartition de la population par grand groupe d'ages selon le sexe et le milieu de résidence.</i>	27
2.4.3- <i>Question migratoire</i>	29
2.4.3.1- <i>La migration vers le centre Urbain de Maissade et la ville de Hinche</i>	29
2.4.3.2- La migration vers la Capitale (Port-au-prince).....	30
2.4.3.3- La migration vers la République Dominicaine.....	30
2.5- Dynamique organisationnelle	31

2.5.1- Organisation sociale de la commune Maissade	31
2.5.2- Organisations traditionnelles de la commune.....	32
2.5.3- Les associations socioprofessionnelles	33
2.5.4- La société civile	33
2.5.5.- Les partis politiques.....	34
2.6- Dynamiques Institutionnelles	34
2.6.1- Les services étatiques à compétence régionale et locale	34
2.6.2- Les confessions religieuses et coutumières	35
2.6.3- Les ONG, OI et projets intervenants dans la commune	35
2.7- Infrastructure de base.....	37
2.7.1- Infrastructure sociale	37
2.7.1.1- Education	37
2.7.1.1.1- Les infrastructures physiques de base existantes.....	37
2.7.1.1.2- Enseignement préscolaire	39
2.7.1.1.3- Enseignement fondamentale.....	39
2.7.1.1.4- Enseignements secondaires	40
2.7.1.1.5- Enseignement professionnel	41
2.7.1.1.6- les contraintes relevées de ce secteur	41
2.7.1.1.7- Les opportunités existantes dans le secteur éducatif	42
2.7.2- Santé et hygiène publique	42
2.7.2.1- Les contraintes majeures	45
2.7.2.2- Opportunités offertes par le secteur	45
2.7.2.3- Eau potable	45
2.7.2.4- Loisir et Sport	47
2.8- Infrastructures économiques.....	48
2.8.1- Voies de communications	48
2.8.2- L'électricité.....	49
2.8.3- Moyens de communication	49
2.8.3.1- Téléphone	49
2.8.3.2- Medias et cyber cafés	49
2.8.4- Tenure foncière et occupation des sols.....	50
2.9- Milieu biophysique	50
2.9.1- Caractéristiques climatiques	50
2.9.1.1- Relief	50
2.9.1.2- Pluviométrie.....	51
2.9.1.3- Température	51
2.9.1.4- Ressources en eau.....	51
2.9.1.5- Réseau hydrographique	52
2.9.1.6- Type de sol.....	53
2.9.1.7- Risque d'érosion	53
2.9.2- La dynamique environnementale.....	53
2.9.2.1- La couverture végétale.....	53
2.10- Organisation et occupation de l'espace	54
2.10.1- Zonage Agro écologique.....	54
2.11- Principaux secteurs économiques	56
2.11.1- Secteurs Agricoles	56

2.11.1.1- Production végétale	56
2.11.1.2-Système de culture.....	56
2.11.1.3- Le calendrier culturel.....	57
2.11.1.4 Situation foncière.....	62
2.11.1.5- Outillages et équipements agricoles	63
2.11.1.6-Ecart de prix entre la période de plantation et celle de la récolte	64
2.11.1.7-Le stockage des produits.....	65
2.11.1.8-utilisation de la production	65
2.11.1.9-Les contraintes au développement de l'agriculture	66
2.11.2- <i>Production animale</i>	66
2.11.2.1- Le système d'élevage.....	67
2.11.2.2- Santé animale.....	67
2.11.2.3- Les contraintes au développement de l'élevage	68
2.12- L'artisanat et les petits métiers	68
2.12.1. <i>L'artisanat de service et les petits métiers</i>	68
2.12.2- <i>Les entreprises et activités agro artisanales</i>	69
2.12.3- <i>Les principaux partenaires financiers au développement</i>	70
2.13- LE COMMERCE EN GENERALE	71
2.13.1- <i>Commercialisation des produits agricoles</i>	71
2.13.2- <i>Commercialisation des produits non agricoles</i>	71
2.13.3- <i>Commercialisation des bétails</i>	72
2.13.4- <i>Les marchés</i>	72
2.13.5- <i>Les grands axes d'échange</i>	73
2.13.6- <i>Economie familiale</i>	74
2.13.7- <i>Les contraintes au développement du commerce</i>	75
2.14- Production de charbon	76
2.15- Aménagement urbain.....	77
2.15.1- <i>Typologie de L'Habitat et le cadre de vie urbaine</i>	77
2.15.2- <i>Les commodités liées à l'habitat</i>	78
2.15.3- <i>Le tissu urbain</i>	78
2.15.4- <i>Fonction du centre urbain</i>	79
2.15.5- <i>Les infrastructures de services</i>	80
a) L'accès à l'eau potable	80
b) La collecte des ordures ménagères	80
c) Gestion des déchets.....	80
e) Le réseau de drainage	80
f) Le marché public.....	81
g) Le cimetière	81
2.15.6- <i>Base de l'économie urbaine</i>	82
2.16- Synthèse du diagnostic de la section	82
2.16.1- <i>Les Principales contraintes au développement</i>	82
2.16.2- <i>Les contraintes en matière de production agricole</i>	82
2.16.3- <i>les contraintes en matière de production animale</i>	83
2.16.4- <i>les contraintes en matière de production d'art</i>	85
2.16.5- <i>Les contraintes en matière de commerce</i>	85
2.16.6- <i>Les contraintes socioéconomiques</i>	85

2.16.7- Les contraintes en matière de la santé	86
2.16.8- Les contraintes en matière d'éducation.....	86
2.16.9- Les contraintes en matière de sport et de loisir.....	87
2.17- Résumé des contraintes et des potentialités de la commune	87
2.17.1- Principales contraintes identifiées	88
2.17.2- Principales Potentialités identifiées dans la commune de Maissade	89
2.18- Les filières agricoles porteuses de la commune.	90
III- LES DIFFÉRENTS PROBLÈMES/BESOINS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS PAR LA POPULATION.....	93
3.1- Les problèmes identifiés.....	93
IV- PLAN DE DEVELOPPEMENT	98
4.1. LES AXES D'INTERVENTION	99
4.1.1- Secteur Santé et hygiène publique	99
4.1.2- Secteur Education.....	100
4.1.3- Secteur Agricole	100
SUR LE PLAN TECHNIQUE.....	100
SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE.....	101
4.1.4- Secteur Environnemental.....	102
4.1.5- secteur d'Infrastructure.....	102
4.1.6. Secteur Industrie, Commerce et service.....	103
4.2.- Les filières économiques porteuses pour le développement de la commune	105
FILIÈRE VÉGÉTALE.....	105
FILIÈRE ANIMALE.....	105
FILIÈRE ÉCONOMIQUE NON AGRICOLE.....	106
4.3- Les programmes et projets prioritaires	108
4.3.1. Les programmes.....	108
• PROGRAMME DE PRODUCTION VÉGÉTALE :.....	108
• PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE AGRICOLE.....	108
• PROGRAMME DE PRODUCTION ANIMALE.....	108
• PROGRAMME D'EDUCATION	109
• PROGRAMME DE SANTÉ ET D'HYGIÈNE PUBLIQUE.....	109
• PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE	110
• PROGRAMME D'ENVIRONNEMENT	110
4.3.2.- Les projets prioritaires	111
LES ANNEXES.....	115
Annexe 1: Présentation des principales potentialités de la commune suivant les secteurs	115

Annexe 2 : Principales contraintes exprimées par la population leurs causes et leurs conséquences sur la vie des habitants	117
Annexe 3 : liste des habitations	123
Annexe 4 : les différentes organisations oeuvrant dans la commune	125
Centre urbain.....	125
Annexe 5 : situation générale des différentes écoles dans la commune	136
Annexe 6 : Liste des participants	137

Liste des tableaux

Tableau 1 : Postes de rassemblement et regroupements d'habitations correspondants	17
Tableau 2 : Collectivités Territoriales, institutions légales prévue	23
Tableau 3 : répartition de la population	27
Tableau 4 : répartition de la population totale par section communale selon le milieu de résidence.	
Tableau 5 : Les différentes Directions Techniques rencontrées à Maissade	34
Tableau 6 : Liste des principaux intervenants dans le développement de la commune	36
Tableau 7 : Situation de l'enseignement préscolaire.	39
Tableau 8 : situation des écoles fondamentales dans la commune	40
Tableau 9 : Situation de l'enseignement secondaire.	40
Tableau 10 : Inventaire des écoles professionnelles de la commune	41
Tableau 11 : Institutions de santé enregistrées dans la commune de Maissade	43
Tableau 12 : Caractéristique des principaux axes du réseau routier	48
Tableau 13 : inventaire de l'eau Rio frio	52
Tableau 14: Caractéristiques Agro écologiques de la commune de Maissade	55
Tableau 15 : Les associations de cultures et leurs différentes saisons agricoles.....	57
Tableau 16 : Calendrier agricole zone de montagne humide.....	58
Tableau 17 : Calendrier agricole zone montagne et plateau semi humide).	59
Tableau 18 : Calendrier agricole zone plateau sec.....	61
Tableau 19: Outils identifiés sur les exploitations et leurs utilisations	63
Tableau 20 : Variation de prix moyen des denrées selon la période.....	64
Tableau 21 : maladies et espèces (végétaux et animaux) attaquées, selon les propres termes des paysans.....	67
Tableau 22 : activités de service et les petits métiers.....	69
Tableau 23 : présentations des institutions financières	70
Tableau 24: Les marchés les plus importants et leur fonctionnement	72
Tableau 25 : Calendrier des revenus	75
Tableau 26: Coupe de bois par strate écologique	76
Tableau 27: Besoins prioritaires	94
Tableau 28 : projets prioritaires	111

Liste des sigles

AS	: Animateur social
BAC	: Bureau Agricole Communale
BRC	: Bureau Régional Centre
CASEC	: Conseil d'Administration Section Communale
CEP	: Certificat d'Etude Primaire
CM	: Conseil Municipal
DP	: Diagnostic Participatif
FAES	: Fonds d'Assistance Economique et Sociale
FGDCT	: Fond de Gestion des Collectivités Territoriales
GODE	: Gouvernance et Développement
IHSI	: Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
KFW	: Banque de Développement Allemande
MARP	: Méthode Accélérée de Recherche Participative
MICT	: Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MPP	: Mouvement des Paysans de Papaye
OI	: Organisation Internationale
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OPA	: Organisation Professionnelle Agricoles
OPS	: Opérateur Prestataire Service
PDC	: Plan Développement Communale
PDSC	: Plan Développement Section Communale
PEC	: Projet exécuté par les communautés
PIC	: Projet d'Investissement Communautaire
PPC	: Planification Participative Communale
PS	: Professionnel social
RH	: Regroupement des Habitations

Partie I : Organisation et Méthode

1- Organisation et méthode

1.1-Mise en contexte

Haïti est le Pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental, il affiche un certain nombre d'indicateurs sociaux très alarmants qui témoignent d'une situation socio-économique extrêmement fragile. Les données sur la pauvreté et des inégalités en Haïti révèlent qu'en 2001, 56% de la population haïtienne, soit 4,4 millions d'habitants sur un total de 8.1 millions vivaient en dessous de la ligne de pauvreté extrême de 1\$ US par personne et par jour. Sur 10 personnes, on estimait qu'environ 7,6 étaient considérées pauvres, c'est-à-dire ne disposant pas de 2 \$ US par personne et par jour (IHSI 2003). En 2005 la situation s'est aggravée : Haïti a régressé dans l'échelle du développement passant du 146ème rang en 2000 au 153ème rang (source : Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et pour la Réduction de la Pauvreté). Ce qui a favorisé une intervention accélérée des acteurs de développement, des ONGs, des OIs, etc. En effet, l'article 64 de la constitution stipule que l'état a pour obligation d'établir au niveau de chaque Commune et chaque section communale les structures propres à la formation sociale, économique, civique et culturelle de sa population. De la loi du 4 avril 1996 a fait injonction aux autorités des collectivités territoriales de préparer leur plan de développement.

Mais à travers le pays, ces autorités ne disposent pas de moyens financiers et d'un cadre général cohérent leur permettant de déterminer, dans un plan de développement, les axes d'interventions prioritaires de leur Commune. C'est ainsi que, dans le cadre du programme Gouvernance et Développement (GODE) financé par la Banque Allemande de Développement, le gouvernement Haïtien via le FAES se donne la mission d'appuyer les autorités locales dans la mise sur pied du plan de développement de leur Commune.

L'approche utilisée dans le cadre de ce travail est basée sur la participation de la communauté dans l'identification des problèmes et des opportunités de la Commune pour mieux refléter les aspirations de la population et de favoriser une prise de conscience.

Ainsi, du 28 Février au 2 Avril 2008, une équipe de cadres locaux a été engagée par le FAES via le GODE en vue de réaliser de concert avec la population le plan de développement de la commune Maissade.

1.2- LES GRANDES LIGNES DU DOCUMENT

Ce document est composé de cinq parties et des annexes. Il est présenté de la façon suivante :

- La première partie du document relate les organisations et la méthode dans lesquels ce travail a été effectué.
- La deuxième partie présente l'état des lieux de la zone.
- La troisième partie présente les différents problèmes identifiés par la population.
- La quatrième partie présente les principaux axes d'interventions identifiés par la population, les projets retenus et les projets prioritaires.
- Enfin, viennent les annexes pour compléter les informations nécessaires à une meilleure compréhension du PDC.

1.3- Objectifs Généraux du PDC

1. Etablir avec la population de la commune les axes prioritaires de la zone en vue d'un amorcement d'un processus de développement durable et de doter les élus locaux d'un outil de négociation.
2. Définir un cadre stratégie d'intervention avec la participation active de la population, des élus locaux et les secteurs organisés de la société civile.

1.4- Objectifs Spécifiques

- Hiérarchiser les problèmes et les solutions envisagées ;

- Prioriser les interventions à court et à long terme ;
- Elaborer des Projets d'Investissement communautaire (PIC) économiques et sociaux en vue d'améliorer les conditions de vie de la population.

I.5- MÉTHODOLOGIE

Pour la collecte des données nécessaires, l'approche participative a été utilisée. Les données recueillies dans le cadre de ce travail proviennent essentiellement de l'utilisation des outils de la MARP (Méthode accélérée de recherche participative). En fait, la méthodologie utilisée prend en considération :

- Le nombre de travaux et divers projets qui ont été déjà réalisés dans la commune de Maissade donnant lieu à une accumulation substantielle de connaissances et d'informations. Il est important de collecter ces informations et de les traiter afin d'en tirer le maximum.
- La participation réelle de tous les groupes sociaux et professionnels cibles à la réalisation du PPC. A toutes les rencontres des ateliers de DP, les différents acteurs du milieu : instances étatiques, organisations de base, organisations professionnelles, autorités locales, entrepreneurs locaux, des groupes sociaux spécifiques (femmes, jeunes, catégories les plus défavorisées de la population), autres partenaires du développement (ONGs, notables, etc.) ont été sollicitée à travers les rencontres spécifiques. Il reste entendu que le plan élaboré appartient aux communautés et non au FAES. En ce sens, ils doivent refléter le plus possible les préoccupations des différents groupes sociaux impliqués dans le développement de la commune de Maissade.
- La nécessité de tous les groupes à dépasser leurs intérêts de groupe pour prioriser les intérêts collectifs afin de contribuer à la réalisation crédible du diagnostic participatif. Le consensus le plus large possible a

été recherché au niveau des organisations, institutions, des élus locaux et les représentants des services déconcentrés de l'Etat.

Photo 1 : Participants du Diagnostic Participatif (DP) dans la localité Panache (Narang) et centre urbain



Prise de vue : Marthe Zamor, Mars 2008

1.5.1.- organisation du travail

1.5.1.1.- Protocole d'accord signé entre FAES et les Conseils Municipaux

Ce présent document est le fruit d'un accord de partenariat signé entre FAES et les Conseils Municipaux des douze Communes du Département du Centre, en date du 17 Juin 2007. L'objectif de cet accord est d'apporter un appui technique et financier au renforcement des collectivités Territoriales du département. A l'heure actuelle, les collectivités territoriales fonctionnent dans la majorité des cas, dans l'improvisation la plus totale. Un document pouvant orienter, ordonner leurs interventions s'avère nécessaire.

1.5.1.2.-Rencontre de clarification avec le Consultant formateur, le PS et le FAES/BRC

Avant même le démarrage des activités, une rencontre de clarification a été organisée avec les responsables du FAES. Cette rencontre a permis de:

1. Définir le contenu de la formation des animateurs et professionnels sociaux qui seront engagé dans l'élaboration du plan ;
2. Discuter la méthodologie d'apprentissage
3. Harmoniser les points de vue sur des questions conceptuelles, sur les extrants à fournir
4. Finaliser un calendrier d'opération
5. Définir les modalités de coopération sur le terrain

1.5.1.3- Rencontre de sensibilisation du BRC avec les autorités locales

Cette rencontre a permis d'informer et d'intégrer les autorités locales dans la démarche. Ainsi, Les responsables du Programme ont fourni des explications nécessaires aux responsables locaux et ont fait ressortir la nécessité pour le Conseil municipal de prendre en charge et de mener le processus. Cette approche a été très fructueuse, dans la mesure où l'équipe municipale a donné son plein et entier accord et a contribué avec l'appui du staff technique à la planification et l'organisation des ateliers.

Photo 2 : les autorités des sections communales (CASEC et ASEC)



Prise de vue : Marthe Zamor, Mars 2008

1.5.1.4.- Formation des animateurs et des professionnels sociaux

Une séance de formation a été offerte à l'intention de 60 animateurs et 5 professionnels sociaux recrutés pour la planification participative communale de Maïssade, Thomassique, Savanette et Hinche du 12 au 30 novembre à Papaye, l'objectif de cette formation est de prendre connaissance du programme Gouvernance et Développement (GODE) et de la méthodologie à utiliser dans la planification participative (PPC) communale. Cette méthodologie qui se base sur les outils de la MARP a permis l'équipe technique de collecter un certain nombre d'information sur le terrain en peu de temps.

Photo 3 : les séances de formation des OPS



Prise de vue : Dorcin Fresner, Novembre 2007

1.5.2.- Organisation de l'équipe de travail

La commune de Maïssade est composée de trois sections communales, constituées en habitations ou localités. Cependant, les habitants n'arrivaient pas toujours à s'entendre sur la délimitation de certaines zones (habitation ou localité). Pour résoudre le problème de la contrainte topographique et avoir un meilleur recouvrement géographique du milieu et une meilleure représentativité, chaque section communale a été divisée en plusieurs regroupements

d'habitations et le centre urbain, en regroupements de quartiers, afin de réaliser les diagnostics. De ce fait, l'équipe responsable de la réalisation de ce travail a été également subdivisée en quatre groupes répartis sur 12 regroupements d'habitations et le centre urbain. (Voir tableau 1). Cette dernière était constituée de 17 membres dont : 16 animateurs sociaux et 1 professionnel social.

Tableau 1 : Postes de rassemblement et regroupements d'habitations correspondants

Postes de Rassemblement				
	1 ^{ère} Savane Grande	2 ^{ème} Narang	3 ^{ème} Hatty	Centre urbain
OPS	Zamor Marthe Gilles Mècène Nobert Clissene Loudior Jossephin Osias Gyslaine	Zamor Marthe Destilus Dieudonné Joseph Mogelin Province Alourde Erns Mars	Zamor Marthe Dorvil Waderme Jean Pierre Ifenia Garcon Emery Adolph Marie Lucie	Zamor Marthe Fleurant Gethro Grand-Pierre Renande Nobert Bernadette Luce Gélès
RH	Séverine Cinquième Madame Joie Bassin Cave	Gasard Larique Ramier Panarche	Ossenande Billiguy Nan Don Glacy Bourique	Centre urbain

1.5.2.1- Revue bibliographique

Cette étape a été consacrée à la consultation des documents existants en vue de répertorier des informations relatives au cadre général de la commune. Elle permet à l'équipe de mieux cerner les faits à étudier.

1.5.2.2-Collecte des données de terrain

Une phase de collecte des données de terrain a été organisée pendant 3 jours dans les regroupements d'habitations en vue de valider les données secondaires et réalisée le Diagnostic Participatif. A cet effet, les outils de la MARP a été privilégiée (carte présent des sections ; profil historique ; diagramme de venn ;

interviews semi structurées ; calendrier culturelle ; arbre à problème) afin de collecter d'autres informations importantes à l'élaboration du document final (PDC).

1.5.2.3- sensibilisation de la population :

Elle permet d'initier le processus de Planification Participative Communale au niveau de la commune, de stimuler l'implication de la population dans la démarche à travers trois grandes activités :

- informer et sensibiliser la population sur le processus de planification Participative ;
- définir les critères paramétriques des regroupements des habitations et des quartiers urbains ;
- élaborer un plan de travail pour chaque regroupement des habitations incluant le calendrier, les participants potentiels et les préparatifs nécessaires pour réaliser le diagnostic participatif.

Ces activités ont été réalisées au cours d'une rencontre d'une journée et les CASEC, ASEC, délégué ville, Ministère sectoriel et le CM constituaient l'assemblée.

1.5.2.4- Atelier du Diagnostic Participatif (DP) des Regroupements des Habitations (RH)

Cette étape qui a été réalisée pendant quatre jours à laquelle participaient deux représentants par habitation, consistait à collecter des données de base sur chaque regroupement d'habitations. Un inventaire des atouts et des contraintes a été réalisé dans la section ainsi qu'à la hiérarchisation des besoins. Aussi, aboutissait-elle au choix des deux représentants (1 femme et 1 homme) par regroupement des habitations qui auraient à participer aux autres étapes (Section communale et commune).

Elle a été réalisée par un PS assisté de seize AS à l'intérieure des sections communales. Les outils suivants ont été utilisés :

- le profil historique de la section
- la carte de la section
- le diagramme de venn
- Une fiche de collecte des données de base
- le calendrier saisonnier
- l'arbre à problème
- la matrice des priorités
- interview semi structuré

1.5.2.5- Atelier d'évaluation du diagnostic Participatif au niveau des RH

Il permet de faire une évaluation des quatre jours du diagnostic participatif réalisés dans les regroupements des habitations. Cette rencontre permet d'apporter des éléments de corrections pour la continuité de la PPC dans les trois sections communales. Les débats tournaient autour des aspects techniques (comportement des AS, gestion de l'heure, compréhension des participants du processus de la PPC) des DP et la qualité/quantité de la nourriture pour quatre jours des ateliers. Ces activités ont été réalisées au cours d'une rencontre d'une journée. Le CM, les CASEC, ASEC, les délégués de ville et les AS constituaient l'assemblée.

1.5.2.6.- Organisation des ateliers de mise en commun

L'objectif principal de cette étape est d'appuyer la commune dans la production d'un plan de développement communal qui répond aux besoins prioritaires des communautés. Il prend en compte les potentialités et les contraintes. Tout ceci doit tenir compte des politiques sectorielles

Un atelier de sept jours a été organisé dont cinq jours ont été consacrés aux sections Communales et deux jours au centre urbain. Ces ateliers ont permis de :

- Faire le diagnostic Participatif des Sections Communales par la mise en commun des diagnostics et des besoins exprimés au niveau des Regroupements d'habitations (RH) ;
- Élaborer le plan de développement des sections communales avec une liste des projets prioritaires ;
- Élaborer le plan de développement de la commune par la mise en commun des plans des sections communales avec une liste des projets prioritaires.

Photo 5 : atelier de en commun à Madame joie



Prise de vue : Marthe Zamor, Mars 2008

1.5.2.7- Limite du travail

Le temps imparti à la réalisation du travail a été trop court. Ainsi, certaines données chiffrées relatives aux conditions socio-économiques de la commune n'ont pas pu être obtenues lors du diagnostic participatif. Certains renseignements figurés dans ce document ont été collectés par les animateurs sociaux directement à l'intérieur des communautés.

Partie II : Etats des lieux

II- Présentation générale de la commune

2.1- Localisation et délimitation

La commune de Maïssade se trouve placer dans le Département du Centre. Elle est située à 18 km de la ville de Hinche, le chef lieu du dit Département, et d'environ 138 km de la capitale d'Haïti, établie à 00 33' de longitude ouest et à 11⁰48' de latitude nord au centre-est d'Haïti. La commune de Maïssade est subdivisée en trois (3) sections communales. Elle a au moins trente cinq (35) habitations et cent trente sept (137) localités. Elle a un quartier, Louverture, qui relève de la section communale Savane Grande selon les données de l'IHSI, 2003. En revanche, selon les dires de la population de la commune au niveau des RH, la commune de Maïssade est composée d'environ de deux cent (200) localités.

La commune de Maïssade est limitée au nord, par les communes de Saint-Michel de l'Attalaye, de Saint-Raphaël, de Hinche et de Pignon ; au sud, par les communes de Hinche, de Boucan-Carré et de Petite Rivière de l'Artibonite ; à l'est, par les communes de Hinche et de Pignon et à l'ouest par les communes de Petite Rivière de l'Artibonite, de Dessalines et de Saint-Michel de l'Attalaye.

2.2- situation de la gouvernance

2.2.1- Division territoriale et administrative

La commune est dirigée par un Conseil Municipal (C.M) de trois (3) membres élus pour une durée de 4 ans au suffrage universel direct. Chacune des trois (3) sections est administrée par un Conseil d'Administration appelé: (CASEC) Conseil d'Administration de la Section Communale. Le CM et les CASEC ont pour attribution de gérer, d'organiser et de diriger la collectivité qui leur incombe. Théoriquement, l'Assemblée Municipale et l'Assemblée de la Section Communale sont chargées d'assister, d'orienter et de contrôler respectivement les activités du CM et des CASEC. Ces derniers disposeraient d'un personnel d'appui et de

quelques moyens logistiques et « financiers » pour mener à bien leurs tâches. Cependant, ces moyens se révèlent insuffisants et inappropriés. Le suivi du fonctionnement de la Mairie et des CASEC est assuré par le Ministère de l'Intérieur et des collectivités territoriales (MICT) à travers ses deux structures déconcentrées qui sont le Bureau de la Délégation et celui de la Vice délégation. Selon la constitution de 1987, les conseils doivent promouvoir au développement économique et social de leurs collectivités. Cependant, la dépendance administrative, la faiblesse ou la quasi-inexistence de structure et de budget d'investissement constitue un handicap pour une réelle autonomie de ces collectivités territoriales.

Le tableau suivant illustre les rôles des différents paliers administratifs prévus par la Constitution de 1987.

Tableau 2 : Collectivités Territoriales, institutions légales prévue

Collectivités territoriales	Structure		
	NON	COMPOSITION	PRINCIPALES FONCTION
SECTIONS COMMUNALES	Casec	Trois membres élus au suffrage universel direct pour 4 ans par la population de la section concernée	Organiser Gérer Diriger la section
	Asec	Plusieurs membres ²² élus au suffrage universel direct pour 4 ans par la population de la section concernée	Assister/ orienter /contrôler les activités de la section principalement celles du CASEC
Communes	Conseils municipaux	Trois membres élus au suffrage universel direct pour 4 ans par la population de la ville et de l'ensemble des sections	Organiser/ Gérer/ Diriger la commune (ville SECTION
	Délégués de villes	Elus par la population de la ville	ND
	Assemblée municipale	Délégué de ville Membres (nommés) des ASEC de chaque section communale	Assister/ orienter /contrôler les activités de la commune
Département	Assemblée départementale	Membres (nommés) des AM des communes (1	Assister/ orienter /contrôler

		représentant par AM) du Département	les activités du CD25
	Conseil départementale	3 Membres de l'AD élus par celle-ci	Elaborer, en collaboration avec l'administration centrale, le plan de développement du Département • Rendre compte à l'assemblée Départementale de l'administration des ressources financières

Les limites des divisions administratives en Haïti ne sont pas souvent connues. Les élus ont parfois une idée très vague du territoire qu'ils administrent. Les communes sont formées de sections communales mais nul ne peut indiquer clairement les limites des centres urbains, ni des sections communales. Les centres urbains s'étendent aux sections sous l'influence de la pression démographique. Par exemple à Maissade, une partie de la ville est comprise dans la 1^{ère} section Savane grande.

Le Conseil Municipal est le gérant privilégié des biens fonciers du domaine privé de l'Etat situés dans les limites de sa Commune, (Article 74 de la constitution de 1987). Ils ne peuvent être l'objet d'aucune transaction sans l'avis préalable de l'Assemblée Municipale. Cette même constitution définit le CASEC comme responsable de la section. N'y a-t-il pas ici chevauchement des responsabilités ? Quels sont les champs d'action de chacune de ses entités administratives ? Autant de questions à clarifier par les spécialistes dans le domaine pour éviter les conflits interminables entre Maires et CASEC sur le territoire et arriver à un développement harmonieux des rapports entre les différentes entités territoriales.

En fait, les compétences de chacune des entités administratives doivent être bien défini pour éviter les conflits entre les entités administratives, étant donné que la superposition du territoire n'est un problème en soi. Les affaires propres de chaque entité territoriale ne sont

pas encore clarifiées donc il existe un flou tant du point de vue juridique qu'administratif qui génère sur le terrain des conflits entre le Conseil Municipal (CM) et CASEC autour de la gestion des portions de territoire et des ressources.

La liste des sections et des habitations identifiées dans la commune est présentée en annexe 3

2.2.2- La Fiscalité et Le budget communal

L'administration municipale n'a pas une tradition d'élaboration de budget Communal. Les recettes communales reposent essentiellement sur: Une allocation mensuelle de 90.000 gourdes en provenance du Ministère de l'Intérieur et des collectivités territoriales (MICT) et prélevées des « Fonds de Gestion des Collectivités Territoriales » (FGDCT). Cette allocation est destinée principalement à assurer les dépenses de fonctionnement de la Mairie

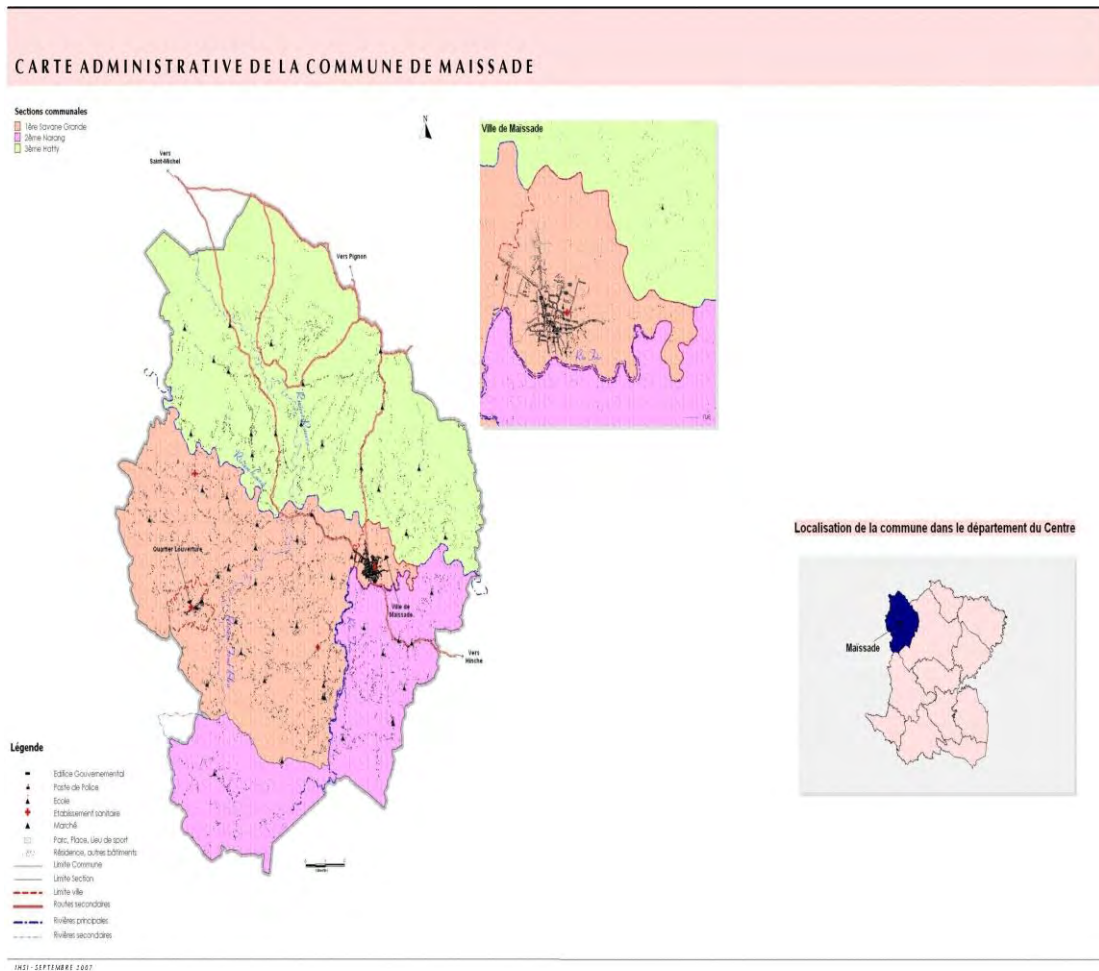
- Des recettes ordinaires de la commune provenant de la collecte des taxes communales. Théoriquement, l'assiette fiscale de la commune se composerait de taxes et impôts. Occasionnellement (et très rarement), les entrées de la mairie peuvent aussi être constituées en dons, legs, autres allocations (en espèces ou en nature) provenant des particuliers/organisations/institutions locales ou internationales, ou en des emprunts autorisés.

2.2.3-Le mode de fonctionnement de la Mairie de Maissade

Etant donné que le suivi du fonctionnement de la Mairie est assuré par le Ministère de l'Intérieur et des collectivités territoriales, faut il bien que celui-ci faire fonctionner la Mairie avec un nombre de 28 employés repartis ainsi : 8 personnels administratifs ; 4 sécurités et 16 agents voiries.

Cette figure Présente la délimitation de la commune de Maissade.

Figure 1 : délimitation de commune



2.3- d'où viendrait le nom Maissade

Maïssade avait pour ancien nom « Maïssal ». Ce nom d'origine indienne ou espagnole signifie « Terre semée de maïs ». Il avait tellement de Zea maïs dans cette zone dans le temps, elle troquait avec une localité surnommée ti Kas, dans la commune de thomonde, le Zea maïs avec le tabac (Sad). En conséquence, on lui donne le nom de « Maissade ». La

date de sa fondation et l'année de son élévation au rang de commune ne sont pas connues. Les habitants de la commune s'appellent maïssadiens, maïssadiennes. Ils célèbrent chaque 26 Juillet leur fête patronale, Sainte Anne.

2.4- La situation démographique de la commune

2.4.1-Population de la commune

En 2005, la population de la commune de Maïssade était estimée à 47 691 habitants dont 23 865 hommes et 23 825 femmes. Le rapport de masculinité était de 100,2 hommes pour 100 femmes. Près de 21,0 % de la population de la commune résidait en milieu urbain. Pour une superficie de 288,4 km², la densité de la commune était de 165 habitants/km². Entre 1982-2003, période intercensitaire, le taux moyen d'accroissement annuel de la population était de 1,7 %, Selon les données du dernier recensement de l'IHSI 2003.

2.4.2- répartition de la population par grand groupe d'âges selon le sexe et le milieu de résidence.

La répartition de la population de la commune par grand groupe d'âges présente la structure suivante : 43,4 % ont moins de 15 ans; 51,9% sont âgées entre 15 - 64 ans et 4,7% de 65 ans et plus.

Le tableau ci-dessous présente la répartition de la population selon le sexe et le milieu de résidence, selon les derniers résultats du recensement de 2003.

Tableau 3 : répartition de la population

L'ensemble				
Groupe d'âge	Total	Sexe		RM
		Masculin	Féminin	
Total	47691	23866	23825	100

Moins de 15 ans	20715	10428	10287	101
15-64 ans	24743	12323	12420	99
65 ans et +	2233	1115	1118	100
Urbain				
Total	10027	4813	5214	92
Moins de 15 ans	4126	2076	2050	101
15-64 ans	5458	2568	2890	89
65 ans et +	443	169	274	67
Rural				
Total	37664	19053	18611	102
Moins de 15 ans	16589	8352	8232	101
15-64 ans	19285	9755	9530	102
65 ans et +	1790	946	844	112

Source : IHSI, 2003

Tableau 4 : répartition de la population totale par section communale selon le milieu de résidence.

Section communale	Totale	Milieu de résidence	
		Urbain	Rural
1 ^{ère} Savane grande	27378	10027	17351
2 ^{ème} Narang	7839	-	7839
3 ^{ème} Hatty	12474	-	12474

IHSI, 2003

La superficie des sections communales varie de 110 à 288 km² et leur population de 12,474 à 47,691 habitants. D'une façon générale, la grande majorité de la population des sections est très dispersée d'une habitation à l'autre. Cette distance varie d'un demi (½) à un (1) kilomètre. Il faut toute fois signaler la présence des petites zones de concentration à l'intérieur des sections communales regroupant un pourcentage de 3 à 6% de la population. Cette répartition spatiale de la population communale constitue un obstacle au développement économique et à la distribution des services. Elle a des impacts majeurs sur le taux et sur le niveau de scolarisation en milieu rural et sur les conditions de vie de la population. A certains points du territoire de la commune, les gens doivent se démêler pour subsister dans des conditions inhumaines car ils n'ont aucun contact avec le centre urbain.

La population urbaine selon les chiffres publiés par IHSI en 2003 est de 10,027 habitants; ce qui représente environ 21,02% de la population totale de la commune. La population de la 1^{ère} section Savane grande s'élève à 27378 habitants suivant les données publiées par IHSI au cour du dernier recensement de 2003. Il faut toute fois prendre ces chiffres en considération car le centre urbain de Maissade se trouve incorporé à cette section. En analysant, il est évident que la population du centre urbain se trouve déjà comptabilisée dans celle de la 1^{ère} section Savane grande. La délimitation des villes est un grand problème à résoudre car, la planification, la gestion et le contrôle de l'espace urbain constituent des facteurs importants pour le développement.

2.4.3- Question migratoire

La migration aujourd'hui est un phénomène qui touche toute la commune de Maissade. Pour faire face à la situation socio-économique, les gens ont tendances à laisser la commune pour aller ailleurs. Les flux migratoires de la commune se dirigent suivant trois grands axes principaux :

2.4.3.1- La migration vers le centre Urbain de Maissade et la ville de Hinche

Malgré dépourvu des services de base, le centre urbain de la commune de Maissade et la ville de Hinche (18 km de Maissade) attire beaucoup la population des sections

communales. La majorité des élèves des sections communales après les études primaires vont à soit à Maissade soit à Hinche pour poursuivre leurs études secondaires. Certaines familles ont fait le choix très tôt d'envoyer leurs enfants à Hinche pour les études. Toutefois, après leurs études secondaires, selon la capacité économique des parents, certains élèves doivent entrer à Port-au-Prince s'ils veulent poursuivre les études universitaires. Une grande majorité de ses élèves reste à Hinche pour continuer leurs études dans des centres professionnels. Aussi, il faut souligner la migration des familles dans les sections communales. Elles ont tendance à laisser les habitations des sections pour s'installer au niveau du centre urbain.

2.4.3.2- La migration vers la Capitale (Port-au-prince)

La migration vers Port-au-Prince représente le flux le plus important. Plusieurs raisons motivent ces déplacements vers la capitale. A ce sujet, après les études secondaires, les jeunes entrent à Port-au-Prince pour poursuivre leurs études. Ainsi, rares sont ceux qui vont retourner dans la commune car ils ne sont pas du tout sûr de trouver un emploi. En fait, la capitale représente le principal pôle attractif pour les jeunes. Aussi, les femmes qui pratiquent le commerce ont tendance à s'installer définitivement et changer d'activités pour s'occuper des enfants qui viennent pour l'école. Quand elles ne changent pas d'activités, elles continuent à faire le va et vient entre Maissade, les autres communes et Port-au-Prince et, aussi celles qui restent pour un travail chez une madame. Parfois, les gens sont partis à la recherche d'emploi, soit pour faire de nouveaux investissements, soit pour répondre aux besoins financiers de la famille.

2.4.3.3- La migration vers la République Dominicaine

La commune sur le plan commercial bénéficie d'un avantage dit « de proximité » par rapport à la frontière Dominicaine et favorisée par des relations commerciales et sociales développées entre les deux peuples. Pour pallier à la situation économique précaire qui sévit dans la commune, les habitants laissent la zone pour aller travailler ailleurs. Plusieurs jeunes s'organisent en groupes (bia) pour aller travailler en République Dominicaine. Une

fois y arrivés, ils y passent en moyenne six (6) à douze (12) mois, puis reviennent. Ils sont annuellement des centaines à revenir passer les fêtes de fin d'année avec leurs parents, ils rapportent rarement des « pesos », un transistor et éventuellement un « coq ». Ils viennent surtout du côté de Banica, d'Elias Piñas et des villages avoisinants. Néanmoins, En terre voisine, ils travaillent dans l'agriculture, dans les champs de canne à sucre et la construction étant des illégaux, en revenant en Haïti, ils sont obligés de confronter les gardes frontaliers dominicains qui généralement les pillent et les laissent sans un sou. Leur niveau de vie en guise de s'améliorer, se dégrade.

Cette relation se relève des fois fatale pour la production agricole haïtienne qui souffre actuellement d'une carence de main-d'œuvre en raison de la migration des jeunes vers la république voisine. Le manque d'emploi, l'insécurité alimentaire due à la faible productivité des terres et la carence d'infrastructures de services sanitaires sont identifiées comme les principales causes de cette migration. Toutefois, on ne dispose pas de données précises sur le nombre de gens qui migre chaque année vers la République Dominicaine à titre d'ouvriers agricoles, mais on sait que le phénomène affecte surtout les jeunes de 18 à 35 ans.

2.5- Dynamique organisationnelle

2.5.1- Organisation sociale de la commune Maissade

Les Maissadiens sont très actifs dans les activités de développement. Presque tous les membres de la population font partie d'une organisation car les organisations de base sont très nombreuses. Il existe dans cette région, une fédération dénommée FAM et un mouvement dénommé MPP qui coiffent presque toutes les organisations de base. La fédération FAM a bénéficié l'assistance technique et financière des organisations internationale comme par exemple : Save the children, CECI, BND et Fonkoze. En fait, cette dernière coordonne plusieurs activités dans divers domaines.

2.5.2- Organisations traditionnelles de la commune

Pour la réalisation des différentes opérations agricoles, plusieurs types de main d'œuvre sont recensés dans la commune de Maissade :

- Main d'œuvre familiale

Participation des membres de la famille dans les différentes activités agricoles (préparation du sol, plantation, entretien, récolte).

- Entraide

Une forme de coopération de type traditionnel dénommée « konbit » est retrouvée dans toute la section. Il s'agit d'un regroupement d'agriculteurs qui travaillent tour à tour sur les parcelles des membres moyennant nourriture et clairin. Il faut toute fois signaler que les « konbit » sont moins fréquents de nos jours.

- Main d'œuvre salariée agricole

Plusieurs types de main d'œuvre salarié sont recensés dans la commune.

1. Il existe certains groupes mixtes, généralement formés de dix à quinze personnes qui vendent ce service. Ce groupe à un responsable et généralement c'est lui qui fait le prix du travail. Il s'organise pour la nourriture.
2. Le journalier : Sur l'invitation du propriétaire un groupe de personnes est venu pour travailler. L'homme / jour dans la commune coûte en moyenne cinquante (50) gourdes additionnées aux frais de nourriture et de boissons. La durée de travail est de six heures de temps par jour.
3. « Tare » : Les gens qu'on appelle généralement travailleurs, sur l'invitation du propriétaire, viennent sur le terrain pour travailler. Le propriétaire avec une mesure délimite une parcelle. Cette parcelle est appelé « Tare ». Le « Tare » n'a pas une mesure fixe, ça va dépendre de la hauteur de la personne qui délimite les morceaux. Le « tare » coûte en moyenne cinquante (50) gourdes

additionnées aux frais de nourriture. Selon la nature du sol, une personne peut réaliser, une, deux, trois « Tare » par jour.

Tous ces travaux consistent en la préparation du sol, l'entretien de la culture/sarclage et la récolte des produits. Les travaux de préparation de sol, d'entretien des cultures/sarclages sont exécutés surtout par des hommes. Les femmes interviennent surtout dans la plantation et la récolte.

2.5.3-Les associations socioprofessionnelles

Le paysage organisationnel de la commune est représenté par une multitude d'organisations et de groupements agricoles. Certains sont à caractère politique, d'autres s'adonnent aux activités socio-communautaires (routes, environnement, santé, éducation, etc.). En utilisant l'outil interview semi structurée on répertorie plus de soixante (60) groupements et d'organisations professionnelles agricoles (OPA) dans la commune, dix dans le centre urbain, vingt-cinq à Savane grande (1^{ère} section), quinze à Narang (2^{ème} section) et vingt à Hatty (3^{ème} section). Leur fonctionnement quoique saisonnier, puisqu'il soit lié aux disponibilités de financement des bailleurs de fonds, contribue cependant à la revitalisation des collectivités. En revanche, l'IHSI fait mention de deux (2) organisations sociopolitiques et une (1) organisation non gouvernementale selon le dernier recensement de l'IHSI pour l'année 2003. Voir en annexe 4 leurs structures organisationnelles et les réalisations de différentes organisations dans toute la commune.

2.5.4-La société civile

Dans le nouveau contexte global influencé par la décentralisation et la démocratisation, la société civile joue un rôle capital dans l'enclenchement du processus de développement. Associée aux partenaires organisés du développement et aux structures étatiques locales de gestion, la société civile constitue un élément clé de la gouvernance. Les principaux acteurs sont représentés par les partis politiques, les associations et mouvements socioprofessionnels, les confessions religieuses et coutumières, les ONG et programmes.

2.5.5.- Les partis politiques

Haïti présente toute une multitude de partis politiques. Pour chacun de ces partis politiques, on trouve un représentant dans la commune. Seulement au moment des élections qu'on trouve un bureau où l'on peut identifier ces partis politiques. Ainsi à Maissade, on a pu remarquer les traces des partis suivants : L'organisation du peuple en Lutte (OPL), Alliance Démocratique (AD), la Fusion des socio-démocrates, l'ESPWA, Konbit pou Bati Ayiti (KOMBA), la Fanmiy lavalas, Mouvmman kretyen pou yon Ayiti nouvell (MOCREHNA).... Ce sont ces partis qui ont été représentés aux dernières élections.

2.6- Dynamiques Institutionnelles

2.6.1- Les services étatiques à compétence régionale et locale

Dans la commune on ne trouve pratiquement pas de directions déconcentrées de l'administration publique, mais on répertorie quatre (4) représentants de ministères publics, tels : Bureau Agricole Communale (BAC), une Inspection scolaire, une agence locale de la DGI et un représentant de la santé publique. Ces directions ou représentants agissent sous la tutelle de l'administration des directions Départementale du Centre basées à Hinche. Au niveau des infrastructures administratives et judiciaires, on trouve un (1) sous-comissariat de police, un (1) tribunal de paix et un (1) bureau d'état civil.

La commune, outre les relations de partenariat développées avec les organismes publics, héberge un certain nombre de bureaux et d'institutions publiques et autonomes.

Le tableau suivant illustre les différentes institutions publiques rencontrées dans la commune de Maissade.

Tableau 5 : Les différentes Directions Techniques rencontrées à Maissade

Direction ou service	Sigle	Ministère de tutelle	Attributions principales
Direction	DDS	Ministère de la Santé	Gérer les Unités

Départementale de la Santé Publique		Publique	Communautaires de Santé et veiller à l'application des normes de santé au niveau communale
Inspection scolaire	-	Ministère de l'Education Nationale	Organiser, contrôler la qualité de l'enseignement
Bureau Agricole Communale	BAC	Ministère de l'agriculture	-
Direction Départementale de la police Nationale	PNH/DDC	Police Nationale d'Haïti	Assurer la protection des vies et des biens
Agence locale/Direction Générale Impôts	DGI	Ministère de l'Economie et des Finances	Assurer la collecte des impôts et des taxes
Tribunal de paix	-	Justice et sécurité publique	Retrancher et gérer les conflits et faire appliquer la loi
Office d'état civil	-	Justice et sécurité publique	Contrôler les conditions sociales (naissance, décès, mariage).

Source : interview semi structurée, Mars 2008

2.6.2- Les confessions religieuses et coutumières

La commune Maissade compte en général 113 Eglises réparties ainsi : neuf Eglises catholiques et un nombre important de temples protestants (97) connus sous diverses appellations comme AEM, Convention Baptiste (20), Eglise Conservatrice, Eglise de Dieu (45), Eglise Wesleyenne. Les temples de Témoins de Jéhovah et des adventistes du 7^{ème} jour sont par contre très faibles d'effectif dans la commune: 4 temples adventistes recensés contre 2 temples des Témoins de Jéhovah. Par contre, le dernier recensement de l'IHSI en 2003 a identifié quatre vingt un (81) temples ou églises dans la commune. Les temples ou églises des confessions baptiste (26), pentecôtiste (21) et Eglise de Dieu (19) sont les plus nombreux.

2.6.3- Les ONG, OI et projets intervenants dans la commune

Selon le dernier recensement de l'IHSI en 2003 il y avait une organisation internationale à envergure nationale qui intervenu dans la commune. Cependant, en utilisant l'outil interview

semi structurée on dénombre plusieurs Organisations non gouvernementales et organisations internationales à envergure locale, départementale et nationale dans la commune. On retrouve également d'autres intervenants fonctionnant sous la tutelle de services étatiques par le biais de programmes de coopération et de financement. En fait, Un grand nombre d'organisations internationale et étatique interviennent dans le développement de la commune Maissade, telles : le FAES, Save the Children, CECI, voisin mondial....

Le tableau suivant renseigne sur la caractérisation des principaux intervenants dans le développement de la commune.

Tableau 6 : Liste des principaux intervenants dans le développement de la commune

Nom	Sigle	Statut	Date de fondation	Domaine d'intervention
BND	BND	ONG	1998	Nutrition des enfants
Young life	Young life	OI	1999	Education
NDI	NDI	OI	-	Education
Fonds d'Assistance et Sociale	FAES/ PAIP	Organisme de financement		Promotion d'activités productives
Centre d'Etude de Coopération Internationale	CECI	ONG	2006	Infrastructure Agriculture
Save the children federation	SCF	ONG	1985	Agriculture, Elevage, Irrigation, Infrastructures, Agricoles, Santé, Education.
COSMOS	COSMOS	ONG		Santé

Sources : Interview semi structuré, Mars 2008

2.7- Infrastructure de base

2.7.1- Infrastructure sociale

La présence ou l'absence des infrastructures de base (routes, services publics et autres) et des services sociaux de base (eau courante, santé, éducation) représente des indicateurs pour apprécier le degré de développement d'une région. A cet effet, dans le cadre de l'élaboration d'un Plan de Développement Local, il est nécessaire de faire l'état des lieux sur certaines infrastructures et services de base au niveau de la commune.

2.7.1.1- Education

La commune souffre de la faiblesse du secteur éducatif tant sur le point de la quantité et de la qualité de l'enseignement, due particulièrement à une carence de l'intervention de l'état. Aussi, le faible niveau de revenu des familles alourdit la situation et accroît le nombre d'enfants non scolarisés. Selon le dernier recensement de l'IHSI en 2003 un (1) établissement préscolaire, soixante dix (70) écoles primaires et huit (8) écoles secondaires ont été inventoriées dans la commune. De tous ces établissements, on compte quinze (15) écoles publiques, trente et un (31) écoles communautaires et trente trois (33) écoles privées. En revanche, en utilisant l'outil interview semi structurée de la MARP, ont recensé six établissements préscolaires (5 au centre urbain et 1 dans 1^{ère} section Savane grande), cent écoles primaires (35 dans la 1^{ère} section, 12 dans la 2^{ème} Narang, 27 dans la 3^{ème} section Hatty), huit écoles secondaires (au centre urbain). De ces établissements, ont compte neuf écoles nationales, six écoles du programme accéléré en éducation, un lycée et les autres sont à titre privée et ecclésiastique.

2.7.1.1.1- Les infrastructures physiques de base existantes

Contrairement à l'IHSI qui fait mention de 79 écoles, cent huit (108) écoles sont recensées à Maissade, de ces cent huit (108) écoles, 80 % ont des bâtiments en mauvais état contre 20 % en état moyen. Les écoles publiques ne représentent que 13,88% de la totalité. Les infrastructures physiques de ces écoles sont très précaires. Elles sont logées

soit sous des hangar, soit dans des églises ou dans des habitats de fortune, soit sous un arbre. Ce qui explique qu'en période pluvieuse, certaines d'entre elles ne peuvent pas normalement fonctionner. Cette réalité apparente est loin de refléter un bon fonctionnement du secteur éducatif au niveau de la commune, car la grande majorité de ces écoles ne répondent absolument pas aux normes relatives au fonctionnement d'un établissement scolaire. Par exemple, plus de 50% fonctionnent dans un hangar d'environ 25m², non cloisonné en terre battue dont le contour est fait de lattes de palmiste et quasiment dépourvue d'équipement (tableau, banc...) et de matériels didactiques. Ces écoles sont pour la majorité un certain nombre de classe qui ne correspond pas toujours au nombre de salle, soit 3 ou 4 salle pour recevoir 6 à 7 classes. Elles sont pratiquement dépourvues de Latrine et de l'eau potable.

En conséquence, de ces 108 écoles une seul atteint le niveau de philo, soit 0,9%, 2,77% atteint le niveau de rhéto, 2,77% la 9^{ème} année, 2,77% la 8^{ème} année, 1,85% la 7^{ème} année, 27,78 la 6^{ème} année, 18,51% la 5^{ème} année, 27.78% la 4^{ème} année, 9,25% la 3^{ème} année, 0,9% la 2^{ème} année et 0,9% la 1^{ère} année fondamentale. Deux centres professionnels dans le domaine de l'informatique ont été aussi recensés pour la commune. Cette image décrit la situation des établissements scolaires dans la commune.

Photo 6 : deux écoles à Hatty



Prise de vue : Marthe Zamor, Mars 2008

2.7.1.1.2- Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire est quasiment inaccessible dans les écoles publiques. Ce type d'enseignement est plutôt disponible au niveau des écoles non publiques. Toujours, les écoles préscolaires se trouvent à l'intérieur d'une école fondamentale.

Au niveau de la commune, 6 écoles préscolaires ont été répertoriées dont, cinq au niveau du centre urbain et une dans la section Hatty. Aussi, parmi les six écoles répertoriées, une est de statut publique.

Le tableau suivant décrit la situation de l'enseignement préscolaire dans la commune.

Tableau 7 : Situation de l'enseignement préscolaire.

Nombre d'écoles	Etablissements Privés	Etablissements Publics
	5	1
Effectif Professeurs	5	1
Masculins	-	-
Féminins	5	1
Effectifs Elèves	272	50
Garçons	152	30
Filles	120	20

Source : interview semi structurée, Mars 2008

2.7.1.1.3- Enseignement fondamentale

Au niveau de la commune cent deux (102) écoles fondamentales sont recensées. Parmi eux, neuf (9) sont des écoles Publiques, six écoles PAE et les autres sont des écoles privés et ecclésiastiques.

Les écoles publiques ne représentent que 15% de la totalité. Cependant, ces établissements (publics) confèrent de l'enseignement à un nombre considérable d'élèves.

La plupart des écoles privées sont situées dans une église ou dans une grande salle regroupant toutes les classes et souvent n'atteignent pas le certificat d'étude primaire (CEP).

Le tableau suivant donne une situation des écoles primaires dans la commune.

Tableau 8 : situation des écoles fondamentales dans la commune

	Nombre d'école		Nombre d'élève		Nombre d'élève		Effectif professeurs			
			Public		Privé		Public		Privé	
	Public	Privé	F	G	F	G	F	G	F	G
Centre urbain	3	33	1457	1198	3526	3271	8	23	52	195
1^{ère} section	7	28	915	999	1528	1717	8	34	10	86
2^{ème} section	3	9	291	299	627	712	4	8	6	35
3^{ème} section	3	24	364	301	1711	1907	4	16	16	73
Commune	19	92	3027	2797	7342	7545	24	81	84	387

Source : interview semi structurée, Mars 2008

2.7.1.1.4- Enseignements secondaires

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, la commune de Maissade confronte une carence en établissement public. Un lycée contre quatre (4) établissements privés. L'enseignement secondaire est totalement inexistant au niveau des sections communales, seulement dans le centre urbain qu'on arrive à recenser 5 écoles secondaires.

Le tableau suivant illustre la situation des écoles secondaires de la commune de Maissade.

Tableau 9 : Situation de l'enseignement secondaire.

	Nombre d'école		Nombre d'élève		Nombre d'élève		Effectif professeurs			
			Public		Privé		Public		Privé	
	Public	Privé	F	G	F	G	F	G	F	G
Centre	1	4	4347	445	563	479	0	17	1	94

urbain										
1^{ère} section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2^{ème} section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3^{ème} section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commune	1	4	4347	445	563	479	0	17	1	94

Source : interview semi structurée, Mars 2008

2.7.1.1.5- Enseignement professionnel

Dans la commune on trouve deux écoles professionnelles offrant des programmes de diplômes en informatique.

Tableau 10 : Inventaire des écoles professionnelles de la commune

Institution	Statut	Effectif professeur	Effectif étudiant	Discipline	Durée
Institut Macro dan Scoute de Maissade (IMSM)	privé	2 garçons	6 (5F, 1G)	informatique	6 mois à un an
Centre Urine du Savoir Professionnel (CUSP)	Privée	-	44 (23F, 21G)	informatique	6 mois

Source : interview semi structuré,

F : fille ; G : garçon

2.7.1.1.6- les contraintes relevées de ce secteur

Les contraintes relevées dans ce secteur sont variées et couvrent divers aspects :

- L'insuffisance d'établissements publics au niveau fondamentale et secondaire ;
- La carence qualitative et quantitative de professeurs ;
- Absence de bibliothèque au profit des professeurs et des élèves ;
- La rémunération insuffisante des professeurs ;

- La formation non réglementée et insuffisante à tous les niveaux ;
- L'insuffisance de matériels et d'équipements scolaires ;
- L'état physique de la plupart des établissements ne répond pas aux normes établies.
- La précarité de la situation socioéconomique des parents.
- L'accès aux établissements scolaires extrêmement difficile à certains endroits, due à l'éloignement et aux mauvais états des routes.

2.7.1.1.7- Les opportunités existantes dans le secteur éducatif

- Il existe une forte motivation dans la communauté au point que des jeunes après leur baccalauréat prêtent leurs services à titre de bénévolat dans l'espoir d'être nommé par le MENJS.
- Existence de terrain pour la construction de nouvelles écoles.
- Existence d'un local d'une école communautaire à Gazard (photo 9)
- Le local de l'école Nationale de Savane à pale est assez grand pour le fonctionnement d'une vacation secondaire dans l'après midi.

Photo 9 : une école communautaire à Gazarg qui ne fonctionne plus (local)



2.7.2- Santé et hygiène publique

L'accès aux soins de santé reste extrêmement faible au niveau de la commune. Le Ministère de la santé Publique fait fonctionner un centre de santé au niveau du centre urbain. Dans chacune des sections on trouve un ou plusieurs dispensaires et cliniques mobiles sous le contrôle d'ONG et d'autres organisations locale ou nationale comme : COSMOS et Save the children en partenariat avec le ministère de la santé publique. Le centre de santé du centre urbain dispose un service de premier soin et facilite

l'accouchement des femmes enceintes. Au niveau des dispensaires dans la commune on trouve généralement des services de consultation et de vaccination offerts par des auxiliaires et des agents de santé. Aussi, à l'intérieur des sections communales on trouve plus de 200 matrones qui sont souvent responsables des soins des femmes enceintes. Le centre de santé et les dispensaires sont généralement sans lits. Le personnel médical pour l'ensemble de la commune est constitué de deux (2) médecins, deux infirmières, 17 auxiliaires, quatorze agents de santé et 200 matrones, dont la majorité sont des employés de « Save the Children ». en fait, pour la commune de Maissade on recensé 325 matrones parmi eux, 200 possèdent une trousse de premier soin et ont souvent reçu des séances de formations ou de séminaires par des institutions de santé œuvrées dans la communauté.

Le tableau suivant présente la situation sanitaire au niveau de la commune.

Tableau 11 : Institutions de santé enregistrées dans la commune de Maissade

Institution	Zones	Statut	Services offerts	Personnel/Equipement
Centre de santé	Centre urbain	Public	1 ^e soin et assure l'accouchement des femmes enceintes	Avec lits/Médecins /Infirmière/techniciennes laboratoire/auxiliaires
Dispensaire	Rantyonobi	Privé	1 ^e soin	Sans lit/auxiliaires
Dispensaire	Larique	Privé	1 ^e soin	Sans lits /Auxiliaire
Dispensaire	Ramier	Privé	1 ^e soin	auxiliaires
Dispensaire	Selpetre	Communautaire	1 ^e soin	Auxiliaire, Agents de santé
Dispensaire Kósmós	Bassin cave	privé	1 ^e soin	Sans lits/ auxiliaires

Dispensaire kòsmòs	Bastia	Privé	1 ^e soin	auxiliaires
Dispensaire	Madame joie	Commun autaire	1 ^e soin	Auxiliaire, Agent de santé
Dispensaire	Osenande	Privé	1 ^e soin	Auxiliaire, Agent de santé
Dispensaire	Billiguy	Privé	1 ^e soin	Auxiliaire
Dispensaire	Dyan vil	Privé	1 ^e soin	Sans lits/auxiliaires
Clinique mobile	Narang	Commun autaire	Vaccination Visite domiciliaire	Agent de santé
Clinique mobile	Savane grande	commun autaire	Formation et vaccination	Agents de santé
Clinique mobile	Hatty	Commun autaire	Vaccination Visite domiciliaire	Agent de santé

Source : interview semi structurée, Mars 2008

La couverture sanitaire souffre d'une insuffisance marquée d'équipements socio sanitaires dans la commune. Cette situation semble s'aggraver avec la dégradation des conditions socio-économiques et environnementales de la commune. Une situation d'ailleurs exprimée par un taux de mortalité maternelle et infantile élevée.

En cas de maladie, les plus vulnérables sont à la merci de la nature, des matrones ou des médecins traditionnels. Ceux dont leurs niveaux économiques sont plus ou moins faibles se font soigner dans la commune. Les plus aisés, dont la proportion reste assez faible, se rendent souvent ailleurs (Hôpital St Thérèse, Hôpital Bienfaisance Pignon, Cange, Port-au-Prince, etc.) pour recevoir des soins que nécessitent leurs cas.

En ce qui a trait à l'hygiène publique, même le minimum n'existe pas dans la zone. Plus de 80% de la population ne dispose pas de latrines, surtout dans les sections communales. De ce fait, la majeure partie de la population défèque à l'air libre.

2.7.2.1- Les contraintes majeures

Les responsables de la Direction Départementale du Ministère de la santé Publique pour le plateau central résument les principales contraintes à l'amélioration des services de santé au niveau de la commune à :

- L'insuffisance de Ressources financières pouvant favoriser la multiplication des structures de santé au niveau des sections, leur encadrement et leur équipement. Cette insuffisance touche également les moyens logistiques.
- Rémunération insuffisante du personnel existant.
- Précarité de la situation socio économique des habitants leur limitant l'accès aux soins de santé.

2.7.2.2- Opportunités offertes par le secteur

- Présence de 200 matrones formées ;
- Existence de plusieurs sources à régime quasi-permanent ;
- Existence des dispensaires au niveau des sections communales

2.7.2.3- Eau potable

La commune de Maissade dispose d'une infrastructure relativement faible en eau potable. Une partie de la commune, notamment le centre urbain et une partie dans la 1^{ère} section sont alimentées par un réseau d'Eau Potable réhabilité par Save the children et gère un comité de sept membres. Il assure le traitement de l'eau. L'accès au réseau à partir de prises domiciliaires était estimé à 4,48%. On ne trouve pas de bornes-fontaines à travers les rues. En effet, la desserte est assurée dans le centre ville et d'autres quartiers comme

Rincon. Le tarif d'abonnement mensuel est de 100 gourdes et pour les ménages et pour les institutions.

Au niveau des sections communales on trouve un nombre important de sources captées dont leurs potabilités demeurent inquiétante. Les maisons n'ont pas accès directement au réseau d'adduction d'eau potable. Dans certains endroits les gens doivent parcourir plusieurs kilomètres pour trouver une source, malgré la qualité de l'eau demeure inquiétante.

Les contraintes relevées au niveau de ce secteur sont diverses :

- Les recettes sont irrégulières en raison du non-acquittement des factures par les abonnés.
- Les moyens coercitifs sont inopérants en raison de la structure sociale de la ville liée en particulier aux liens tissés entre les membres de la communauté ;
- Le personnel technique responsable d'entretien est constitué uniquement de quelques membres formés ;
- Manque de moyen pour la mise en place de bornes fontaines à travers les rues
- Carence en matériels hydrauliques.

Pour les travaux de réparation et de branchement, il y a des agents techniques qui font partie du comité en charge. Il n'y a pas de techniciens qualifiés et les matériels hydrauliques ne sont jamais disponibles sur place pour le branchement et la répartition du système. Les moyens logistiques sont inexistants. De 1991 à 2005 la Mairie assurait la gestion du système, pendant deux il est tombé en panne et, actuellement il est géré par un comité indépendant après la réhabilitation du système par Save The Children en 2007.

2.7.2.4- Loisir et Sport

Les églises, les centres culturels et les night club sont les lieux qui reçoivent le plus de gens pendant les périodes de fêtes. En général, toutes les écoles fêtent en juin en vue de clôturer l'année scolaire. Cependant, les périodes les plus marquantes se révèlent le 18 mai, la Noël et les fêtes de fin d'année.

Les fêtes religieuses concernent surtout les catholiques et les protestants. Ces deux religions ont en commun certaines fêtes en l'occurrence la commémoration de la fête de Noël et des paques. En dehors de ces grandes circonstances, d'autres types d'activités de fêtes sont organisés chez les protestants, soit entre autre la moisson. De plus, cela renvoie au social dans la mesure où les églises célèbrent les fêtes des mères et des pères. D'où une mise en valeur d'une institution de base qui est la famille. Aussi, chez les Catholiques et les Vodouisants, beaucoup d'activités de fêtes sont organisées en communs telles : la fête patronale le 26 juillet, Saint Anne, fête des morts, etc.....

La commune de Maissade est dotée d'une place publique, de un (1) night club, trois (3) discothèques, mais dépourvue de salles de cinéma.

Sur le plan artistique, culturel et récréatif, les jeunes fréquentent régulièrement les night clubs et les discothèques et participent à l'organisation de spectacles de théâtre et de danse. On répertorie 1 club de jeune, 1 groupes de danse et de théâtre.

Sur le plan sportif, la commune souffre d'une carence en équipements de sports, de loisirs et de cultures. On répertorie environ 4 clubs de football, pas d'équipes de basket et de club de volley-ball. On trouve un terrain de foot-ball et un terrain de volley ball.

2.8- Infrastructures économiques

2.8.1- Voies de communications

La commune de Maissade est traversée par une route Départementale reliant Hinche à St Michel de Latalaye, Département de l'Artibonite. Cette route est en très mauvais état. Les voies secondaires sont orientées vers les sections communales et d'autres communes (Pignon et St Raphaël, Département du Nord). Pendant la période pluvieuse, les habitants de la commune éprouvent de très grandes difficultés à se déplacer.

Le transport public se fait généralement par voie terrestre. A l'intérieur des sections, les déplacements se font à dos d'animaux, à bicyclettes, à motocyclettes et à pied. Le tableau suivant fait état de la situation du transport à l'intérieur de la commune et aussi entre la commune et le reste du pays. Outre le mauvais état des routes, les problèmes relevés au niveau de ce secteur sont multiples :

- Surcharge des véhicules des transports en commun;
- Absence de service de circulation dans les rues;
- Absence de poste de police sur la route.

Tableau 12 : Caractéristique des principaux axes du réseau routier

Axes	Type	Kilométrage	Nature du revêtement	Etat de la surface de roulement	Moyens de transport	Coûts de transport
Maissade-Port-au-prince	Route départementale	137	Terre battue	Très mauvais	Pick-up	350-450 gourdes
					Bus	300 gourdes
					Camion	200 gourdes
Maissade-Cap-Haitien	Route régionale	108	Terre battue	Très mauvais	Camion	200 gourdes
Maissade-Hinche	Route communale	18	Terre battue	Très mauvais	Motocyclette	100 - 200 gourdes
					Pick-up	100 gourdes
Maissade-St Michel	Route communale	36	Terre battue	Très mauvais	Motocyclette	250 gourdes

Maissade Pignon	Route communale	28	Terre battue	Mauvais	Motocyclette	200 gourdes
Maissade-Madame joie	Route de penetration	12	Terre battue	Mauvais	Motocyclette	75-100 gourdes

Source : interview semi structurée, 2008

2.8.2- L'électricité

La commune de Maissade est complètement dépourvue de service d'éclairage. Il y a dix ans de cela que Maissade dotait d'une génératrice gérée par un comité et procurée par l'effort de la communauté. Plusieurs quartiers ont été desservis, il y avait plus d'une cinquantaine abornée. En conséquence, le comité bénéficiait de l'aide du côté de l'EDH dans le domaine de la formation des opérateurs et la fourniture de carburant. Malheureusement nous n'avons des informations sur la capacité de cette génératrice et nombre d'heure de marche.

2.8.3- Moyens de communication

2.8.3.1- Téléphone

Dans la commune on trouve deux compagnies mobiles, Voilà en 2005 et Digicel en 2007. L'arrivée de ces deux compagnies mobiles ont révolutionné la communication dans la commune. Il y a certains endroits à l'intérieur des sections communales où la communication se passe difficilement.

2.8.3.2- Medias et cyber cafés

Dans le domaine de la télédiffusion et de radiodiffusion, la commune est dépourvue de station de télévision, mais une station de radio communautaire a été répertoriée

surnommée Radio Fraternité. Elles assurent une diffusion suivant une programmation variable.

La communication satellitaire est répandue dans la commune, il y a un cyber café qui fonctionne, les organismes de développement. Le coût de la minute pour les appels internationaux au cyber café est de cinq (5) gourdes et de cinquante (50) gourdes par heure pour le service de la navigation.

Le tableau suivant présente la situation de la radio télédiffusion.

2.8.4- Tenure foncière et occupation des sols

La commune de Maissade est présentée comme une vaste étendue de terres inexploitées, dégradées, peu habitées et couvertes d'herbes sauvages. La situation foncière de la commune de Maissade est très difficile, nous rencontrons des terres de l'État, des terres des particuliers (grand dons, héritage, terre titre) mais la plupart des terres de l'État sont l'objet de transactions par des particuliers qui disposent des droits de fermage. La majoritaire de terres de l'Etat sont rencontrée dans la 3^{ème} section Hatty.

2.9- Milieu biophysique

2.9.1-Caractéristiques climatiques

Les principaux éléments considérés pour caractériser le climat sont : le relief, la pluviométrie, et la température.

2.9.1.1- Relief

Du point de vue morphologique, la commune de Maissade est caractérisée par une immense étendue de terres établies sur une altitude moyenne inférieure ou égale à 300 mètres. C'est le cas de la moitié de la 1^{ère} section de Savane Grande. Une longue chaîne de montagnes comprises entre 400 et 850 mètres forme la bordure septentrionale de la

commune au niveau des sections 1^{ère} Savane Grande et 2^{ème} Narang. La 2^{ème} section est constituée en grande partie de terroirs à relief compris entre 400 et 850 mètres d'altitude.

Les montagnes les plus représentatives sont :

Montagne ti piman ;

Chaîne cahos ;

Morne pilon ;

Les montagnes noires dont le morne Cahos qui limite la commune de Maissade avec petite rivière de l'Artibonite et Marchand Dessalines ;

2.9.1.2- Pluviométrie

Le climat de la commune de Maissade est caractérisé par une alternance de saisons sèche et pluvieuse :

- La saison sèche s'étend en moyenne de Novembre à Mars;
- La saison pluvieuse est marquée par des précipitations importantes enregistrées d'Avril à octobre. Une diminution plus ou moins marquée des pluies est généralement observée aux mois de Juillet et Août.

Il convient de signaler que depuis environ une dizaine d'années, le début de la saison des pluies n'est plus observé en avril, plutôt en Mai et Juin. Malheureusement, on ne dispose pas de données actualisées sur la pluviométrie, cependant, selon le GARDEL dans l'année 2004, a révélé une moyenne de 2500 millimètres de pluie par an.

2.9.1.3- Température

Les relevés sur la température nous indiquent une moyenne de 25,5°C avec une température maximale de 31 degrés et une température minimale de 20°C.

2.9.1.4- Ressources en eau

Les eaux souterraines identifiées dans la commune sont multiples et diverses. Elles sont en grande partie représentées par les jaillissements de sources. Les unes sont captées en vue de la desserte des communautés rurales et le centre urbain. La potabilité de ces eaux demeure douteuse, d'autres restent inexploitées. Durant les périodes de sécheresse, la majorité des habitants dans les sections communales parcourent de longues distances pour s'approvisionner en eau. Il faut souligner, quelques forages ont été répertoriés en plusieurs endroits le long des routes, à l'intérieur des localités de la section Hatty. Ils sont réalisés par les responsables de l'Hôpital de Bienfaisance de Pignon. D'après les informations fournies, l'eau est pompée à environ 50 à 150 pieds de profondeur. Sa qualité est relativement bonne.

2.9.1.5- Réseau hydrographique

La commune présente un bon réseau hydrographique totalisant cinq (5) importantes rivières qui la parcourent comme des serpentins. La principale rivière est le Rio frio. La superficie du bassin versant est de 92 km². Cette rivière est située en amont de la Commune de Maïssade. Puis on trouve au Nord du Centre urbain une grande rivière appelée Canot qui reçoit les eaux des affluents, Rio Puerde, Fond bleue, Fond gras, Rio Puerco, etc. Ces rivières sont alimentées par des ravines permanentes ou saisonnières ou des cours d'eau plus ou moins importants et une multitude de sources distribuées sur toute la commune. Ces rivières forment des vallées encaissées où se développe une formation alluviale pliocénique, relativement profonde. Du fait que ces vallées sont plus profondes que la base du Plateau, celle-ci présente un paysage d'un aspect aride et semi désertique. Le tableau suivant fait état de la rivière principale de la commune et leur localisation

Tableau 13 : inventaire de l'eau Rio frio.

Rivière : localisation	nom et Débit annuel	Superficie bassin versant (km²)
Rio Frio à l'amont de Maïssade	-----	92

2.9.1.6- Type de sol

Les sols de la commune sont de type alluvionnaire. Ils sont très profonds et de texture argileuse. La géologie de la commune est essentiellement constituée de formations magmatiques et sédimentaires. Les formations détritiques offrent des éléments constitués de minces séries de graviers et de sable à stratification entrecroisée. Elles sont datées de l'âge du miocène.

Les formations magmatiques sont rencontrées dans les roches intrusives des zones montagneuses en particulier la Chaîne cahos. L'altération de ces roches aboutit à une sorte d'argile latéritique rouge pâle imperméable et fournit en outre des sols très pauvres du point de vue agronomique. Ils sont datés du crétacé supérieur. La figure suivante présente la potentialité et l'aptitude agricole des sols.

2.9.1.7- Risque d'érosion

Il est important de souligner la structure instable des sols, associée à la morphologie de montagne et les activités de déboisement constituent des facteurs déterminants du processus de l'érosion. Plusieurs types d'érosion sont ainsi identifiés : érosion en nappe, en ravine et les glissements de terrain. Le processus de ravinement est très courant dans la commune. Il est surtout observé sur les talus des rivières (Rio frio, Fond bleue, Fond gras).

2.9.2- La dynamique environnementale

2.9.2.1-La couverture végétale

Dans la commune, la couverture végétale n'est pas uniforme. La strate arborée est différente au niveau des habitations. Dans la commune en générale la déforestation est forte en raison de la coupe anarchique des arbres pour la production du charbon de bois. Les espèces telles que manguier, avocatier, citrus, dominant en grande partie ces habitations.

La couverture Végétale de la commune est composée d'espèces fruitières, forestières et arbustives. Certaines sont d'origine locale, d'autres sont d'origine exotique. Ainsi, On distingue quatre strates :

- une strate arborée supérieure : grands fruitiers (manguiers, avocatiers, cocotiers, quenépier, etc.) et Forestier (cèdre, mombin, bayahonde, chêne, frêne, campeche, cassia, leucaena, eucalyptus etc...) répartie dans toute la commune.
- une strate arborée inférieure constituée d'agrumes et de bananiers, répartie dans toute la commune.
- une strate arbustive : delin, café ; répartie dans la 1^{ère} et la 2^{ème} section.
- une strate inférieure : les tubercules, gingembre, le haricot, l'igname, le taro, la malanga, maraîchage (1^{ère} et 2^{ème} section), etc...répartie dans toute la commune.

Au niveau des zones sèches, on rencontre les espèces xérophytiques peu denses (bayahondes, campèches) caractéristiques de la forêt sèche tropicale, de la canne à sucre, des cultures vivrières plus ou moins résistantes à la sécheresse et une strate herbacée formée de l'herbe Madan Michel.

Sur les versants, les espaces sont dénudés et la plupart des arbres, fruitiers et bois d'œuvre, se retrouvent aux alentours des résidences des agriculteurs à l'exception de certaines zones plus ou moins enclavées, particulièrement dans les vallons, où l'on peut rencontrer quelques versants boisés. Les fruitiers sont plus concentrés dans les plaines que dans les mornes.

2.10- Organisation et occupation de l'espace

2.10.1- Zonage Agro écologique

Le zonage agro écologique est reposé sur les éléments suivants :

- L'altitude
- Les éléments climatiques
- Les éléments géomorphologiques

De façon spécifique, les éléments discriminants permettant de faire la répartition des zones agro écologiques sont la disponibilité de l'eau (pluviométrie) et l'altitude. En plus de ces éléments, la végétation joue un rôle important dans la définition des zones agro écologique. Ainsi, le terroir de la commune de Maissade peut être découpé en cinq grandes zones agro écologiques. Le tableau suivant présente les différentes zones agro-écologiques de la Commune.

Tableau 14: Caractéristiques Agro écologiques de la commune de Maissade

Zones agro-écologiques	Sections communales	Critères de zonage
Montagnes et plateau humides	1 ^{ère} section Savane grande 2 ^{ème} section Narang	Pluviométrie 2500 mm /an Altitude moyenne 800 à plus de 1100 mètres Cultures : maïs, haricot, pois Congo, banane, sorgho, cresson, piment, chou, mirliton, taro, malanga, banane, café, etc. Végétations dominantes : arbre fruitier, sucrin, acajou, chaîne, bayaronde, bois pelé
Montagnes sèches	1 ^{ère} section Savane grande (une partie)	Pluviométrie supérieure à 1000 mm/an Altitude moyenne 600 à 850 mètres Cultures : maïs, sorgho, manioc, igname, pois congo, patate, pois inconnu, banane, café, maraîchages, ect. Végétations dominantes : arbres fruitiers bayarondes, campèches, Noix d'acajou, sucrin, chaîne.
Plateaux secs	3 ^{ème} section Hatty	Pluviométrie 500-1000 mm/an Cultures : maïs, manioc, pistache, pois congo, sorgho, patate, pois inconnu, banane, canne à sucre, roroli, Système arboricole associée à l'élevage. Végétations dominantes : bayarondes, campèches, Herbe Madame michel, Noix d'Acajou, Manguier

Plateaux semi- Humides	2 ^{ème} Narang 1 ^{ère} section Savane grande	Pluviométrie 850-2000 mm Végétations dominantes : arbres fruitiers, manguier, noix d'acajou, avocatier, tamarinier Cultures : bananier, manioc, pistache, pois congo, canne à sucre, maïs, sorgho, patate, manioc, riz.
------------------------------	--	---

Source : Gardel 2004/ Interview semi structurée, 2008

2.11- Principaux secteurs économiques

2.11.1- Secteurs Agricoles

2.11.1.1- Production végétale

L'agriculture dans la commune est l'activité dominante de la paysannerie. Elle occupe près de 90% de la population totale. Elle produit essentiellement des cultures vivrières telles que le maïs, le sorgho, le manioc, l'arachide, la patate douce, les pois, les bananes, etc. Généralement, ces cultures sont pratiquées en association. Les associations varient avec la saison, le relief, l'aire agro-écologique et les espèces cultivées. Les cultures orientées vers la commercialisation sont présentement la canne à sucre, l'arachide, le maïs, le sorgho, la mangue, le manioc amer, l'haricot et le pois congo.

Dans les plateaux, l'usage de la traction animale est largement répandu. Les autres outils les plus connus sont : la houe, la machette, la pioche et la derapine. Pour le séchage des produits de récolte, les glacis sont nécessaires et sont représentés dans quelques habitations.

Le tableau suivant illustre les différentes saisons agricoles de la commune.

2.11.1.2-Système de culture

Au niveau de Maissade, il y a une prédominance du système agroforesterie composé d'association d'essences forestières, fruitières et d'autres espèces comme bananiers, ignames etc.

Certains agriculteurs pratiquent des cultures pures de pistaches, de canne à sucre, de manioc, de café tandis que d'autres font des associations de patate douce, manioc ou des associations de maïs, de sorgho, pois inconnu, pistache, ainsi que d'autres associations comme maïs, haricots, sorgho, pois congo. On pratique aussi des monocultures de canne à sucre respectivement pour la fabrication de rapadou, du sirop, pour l'alimentation du bétail et la protection des sols.

Les cultures de manioc et de canne à sucre sont des réserves financières, en d'autres termes elles constituent une épargne sûre pour les agriculteurs qui les pratiquent. Toutefois, le manque de technologies de transformation, tant à décourager les cultivateurs.

Tableau 15 : Les associations de cultures et leurs différentes saisons agricoles

Période de plantation	Principales cultures	Type d'association
Avril, mai, juin	Maïs, sorgho, pois inconnu, pois congo, manioc, canne à sucre, arachide, banane	Maïs + Sorgho Maïs + Sorgho + pois inconnu Maïs + manioc + pois congo
Août, Septembre	Maïs, Arachide, Pois inconnu, manioc, banane, café	Canne à sucre + banane Pistache + Manioc pois congo + manioc
Octobre- Novembre (terres irriguées)	Légumes (chou, tomate, mirliton, cresson)	
Novembre, Décembre	Haricot, Gombo, Tomate.	

Source : interview semi structurée, Novembre, Mars 2008.

2.11.1.3- Le calendrier cultural

Les agriculteurs s'arrangent à ce que leurs parcelles soient toujours en culture. Ordinairement, la préparation de sol se fait à la fin du mois de février, le semis aux mois

Avril, Mai et Juin pour les cultures comme le Maïs, le Sorgho, le manioc, la Banane, Canne-à-sucre, etc.

Il faut souligner que la préparation des sols se fait à houe et à charrue à traction animale dans les zones de plateau humide et, dans les zones de montagne humide elle se fait à serpette et à machette. Ainsi, le coût de labourage d'un carreau de terre à houe, à serpette et à machette est de 3500 gourdes et celui à charrue à traction animale est de 5000 gourdes.

Présentation des calendriers agricoles par zone agro écologique :

Tableau 16 : Calendrier agricole zone de montagne humide

Cultures principales	Opérations culturales	Période											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Maïs	Semis												
	Entretien												
	Récolte												
Haricot	Semis												
	Entretien												
	Récolte												
Pois Congo	Semis												
	Entretien												
	Récolte												
Banane	Semis												
	Entretien												
	Récolte												
Sorgho	Semis												
	Entretien												
	Récolte												

Cresson	Semis												
---------	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Tableau 17 : Calendrier agricole zone montagne et plateau semi humide).

Cultures principales	Opérations culturales	Période											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Maïs	Semis												
	Entretien												
	Récolte												
Sorgho	Semis												
	Entretien												
	Récolte												
Manioc	Semis												
	Entretien												
	Récolte												
Igname	Semis												
	Entretien												
	Récolte												
Banane	Semis / Plant												
	Entretien												
	Récolte												
Arachide	Semis / Plant												
	Entretien												
	Récolte												
Patate	Semis/ Plant												
	Entretien												
	Récolte												

Pois inconnu	Semis												
	Entretien												
	Récolte												
Pois congo	Semis												
	Entretien												
	Récolte												
Canne-a-sucre	Semis / Plant												
	Entretien												
	Recolte												
Tomate	Semis/ Plant												
	Entretien												
	Récolte												
Riz	Semis/ Plant												
	Entretien												
	Récolte												
Aubergine	Semis/ Plant												
	Entretien												
	Récolte												
Gombo	Semis/ Plant												
	Entretien												
	Récolte												
Chou	Semis/ Plant												
	Entretien												
	Récolte												
Piment	Semis/ Plant												
	Entretien												
	Récolte												

Tableau 18 : Calendrier agricole zone plateau sec

Cultures principales	Opérations culturales	Période											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Maïs	Semis												
	Entretien												
	Récolte												
Sorgho	Semis												
	Entretien												
	Récolte												
Manioc	Semis												
	Entretien												
	Récolte												
Pois congo	Semis												
	Entretien												
	Récolte												
Banane	Semis / Plant												
	Entretien												
	Récolte												
Pistache	Semis / Plant												
	Entretien												
	Récolte												
Pois inconnu	Semis/ Plant												
	Entretien												
	Récolte												
Canne-à-sudre	Semis/ Plant												
	Entretien												

	Récolte												
Patate douce	Semis/ Plant												
	Entretien												
	Récolte												
Gombo	Semis/ Plant												
	Entretien												
	Récolte												
Tomate	Semis/ Plant												
	Entretien												
	Récolte												
Aubergine	Semis/ Plant												
	Entretien												
	Récolte												

2.11.1.4 Situation foncière

On distingue quatre modes de tenure foncière :

Les terres en propriété qui sont soit achetées ou héritées. Dans cette catégorie qui est la plus importante, on recense beaucoup de propriétés en indivision. Dans cette mode de tenure le poids de l'indivision favorise une certaine forme d'insécurité foncière.

Les terres en métayage couramment appelées « Tè sosye » sont aussi un mode de tenure foncière très présente dans la communauté, cette pratique permet aux habitants sans terres d'avoir ce moyen de production à leur disposition mais représente aussi une forme d'insécurité foncière.

Les terres en affermage avec un contrat pour une durée bien déterminée. Cette mode de tenure au même titre que les terres en propriété déjà divisées garantissent une certaine forme de sécurité foncière.

La dernière catégorie c'est celle appartenir à l'état. On recense dans cette zone beaucoup de terres qui appartiennent à l'état, soit 30% selon les dires des habitants de la zone.

Parfois les gens sans terres de la zone utilisent les terres de l'état pour pratiquer l'agriculture, on arrive même à assister le phénomène de division.

2.11.1.5- Outillages et équipements agricoles

Pour leur fonctionnement, les habitants de la commune disposent seulement très peu d'outils et d'animaux. Les outils rencontrés sont de type rudimentaire. Le choix de ces outils est conditionné par le travail en question et les moyens économiques de l'exploitation. Pour la réalisation des différentes opérations culturales, les agriculteurs utilisent les outils suivants : la houe, la pioche, la derapine, la machette, la hache, la charrue à traction animale.

Dans certaines maisons on retrouve de petit bâtiment appelé grenier construit pour le stockage des produits. Dans d'autres cas une partie de la maison est aménagée pour le stockage des produits. Les produits sont généralement séchés sur le sol, puis stockés.

Les animaux (bovins et équin) sont surtout utilisés dans le transport des produits. On retrouve aussi certaines maisons qui disposent de citernes pour le stockage des eaux de pluie.

Tableau 19: Outils identifiés sur les exploitations et leurs utilisations

Outils	Prix (gourdes)	Utilisations	Durée de vie (année)
Houe	150-200	Sarclage, buttage, plantation	3
Charrue	7000	Labourage	10
Derapine	250	Préparation de sol, plantation, Conservation de sol,	2-3

		aménagement des routes	
Pioche	300	préparation de sol, plantation, Conservation de sol, aménagement des routes	4-5
Hache	500	coupe d'arbres	2-5
Machette	125-250	débroussaillage, préparation de piquets, coupe d'arbres, sarclage et semis.	2-3

2.11.1.6-Ecart de prix entre la période de plantation et celle de la récolte

Les rendements des cultures, sont relativement faibles. Or le prix des produits est nettement inférieur en période de récolte par rapport à celui de la période de plantation. Cette situation traduit clairement la vulnérabilité des exploitations agricoles. (Voir tableau 20).

Tableau 20 : Variation de prix moyen des denrées selon la période

Culture	Prix/marmite en gdes (à la récolte)	Prix/marmite en gdes (à la plantation)
Maïs	10-15	25-50
Sorgho	10-15	25-50
Pois congo	75-100	120-175
Pistache	105-120	150-175
Pois inconnu	30-70	120-140

2.11.1.7-Le stockage des produits

Le stockage se fait seulement pour les produits céréaliers qui sont conservés suivant des méthodes traditionnelles :

- Les produits récoltés sont d'abords séchés, égrainés puis séchés, mis en sac et placés dans un entrepôt. On enregistre des pertes considérables dues aux attaques d'insectes et de rongeurs.
- Les récoltes de maïs sont d'abord séchées avant d'attacher les épis en grappe autour d'une corde ou d'un fil de fer à ligaturer pour les accrocher au sommet d'un arbre ou d'un poteau pour certains et pour d'autres, après la récolte le maïs est séché, égrainés puis séchés avant de mettre les grains dans un entrepôt. Les pertes sont énormes et la qualité des produits laisse à désirer ce qui fait le prix des produits diminue à la vente.
- Certains produits subissent une première intervention qui consiste à les débarrasser de leur enveloppe avant de les placer dans une structure appelée << galetas >> aménagée au niveau du toit de la maison ou grenier, petit bâtiment construit à côté de la maison. Ces méthodes aussi occasionnent des pertes non négligeables dues notamment aux insectes et aux rongeurs.

2.11.1.8-utilisation de la production

Selon les informations fournies par la population, la récolte et le produit final sont partagés entre l'autoconsommation, la commercialisation, la constitution de petits stocks de semences pour les prochains emblavements et la reproduction du capital.

Dans le cas de l'arachide, la quasi-totalité de la production, à l'exception d'une infirme partie conservée comme semences, est destinée à la commercialisation. En fait, une partie des produits céréaliers (maïs, millet), des racines et tubercules (patate douce, igname,

manioc doux) et des légumineuses (pois congo, pois inconnu) est utilisée pour l'alimentation de la famille et une bonne partie est commercialisée. Pour les cultures de manioc amer, on estime à plus de 90% est utilisées pour la transformation en cassave et l'autre partie pour la commercialisation. Pour les cultures de la canne à sucre une bonne est utilisée pour la transformation en sirop et en rapadou.

2.11.1.9-Les contraintes au développement de l'agriculture

Le secteur agricole, malgré sa très forte représentation dans la commune (plus de 85% de la population active) est en proie à de sérieuses difficultés : Notons entre autres.

- Absence de boutique d'intrants agricole;
- Insuffisance de charrue ;
- Baisse de fertilité due à l'érosion des sols ;
- Indisponibilité d'infrastructure agricole ;
- Manque d'encadrement technique ;
- Absence de crédit ;
- Difficulté à sortir les produits des champs;
- Mauvaise répartition de la pluie dans le temps et dans l'espace ;
- Faibles moyens économiques pour mobiliser la main d'œuvre ;
- Destruction des cultures par des insectes ;

2.11.2- Production animale

La commune est réputée comme une région d'élevage à cause de la vocation pastorale des savanes, de vastes étendues de terre où pousse l'herbe Madan Michel qui sert d'alimentation pour le bétail. Certaines fois, en cas de pertes de récolte, ils utilisent les animaux pour couvrir certaines dépenses effectuées au cours du cycle cultural. Généralement, on pratique un élevage à la corde et les animaux sont alimentés d'herbes disponibles dans la zone, de résidus de récolte et de déchets de cuisine.

2.11.2.1- Le système d'élevage

Les espèces rencontrées sont : les porcins, les bovins, les caprins, les équins et les volailles. Le gros bétail est spécialement élevé à la corde. On considère l'élevage comme l'une des principales sources de capital pour les grandes dépenses et les imprévus (mariage, écolage, funérailles, remboursement de dette etc.). On n'investit presque pas dans l'élevage. En effet, ce secteur est caractérisé par un manque de professionnalisme. Ce qui se justifie par une absence des soins vétérinaires dans la section.

2.11.2.2- Santé animale

La commune dispose de plus d'une dizaine d'agents vétérinaires. La majeure partie d'entre eux, soit 80% habitent au niveau du centre urbain. La couverture sanitaire est très faible par rapport à l'importance des différents cheptels. Certaines pathologies majeures telles la Perse Porcine Classique (PPC), le Tétanos, le New castle, le Charbon bactérien et les parasitoses internes et externes causent assez souvent des cas de mortalité chez la plupart des espèces (voir tableau 16).

Le tableau suivant présente les maladies et les différentes espèces attaquées selon les propres termes des paysans.

Tableau 21 : maladies et espèces (végétaux et animaux) attaquées, selon les propres termes des paysans.

Maladies	Espèces touchées	Période
Malchabon	Bovin, Caprin, équin,	Toute l'année
Pyan, pou, tique	Bovin, Caprin, équin, porc	Toute l'année
Fièvre, têt vire, Pyan	Volaille, Porcs	Toute l'année

Malchabon, Pichon, Vè	Canne à sucre	Octobre, période secheresse
Lawouj, tiyogann	Banane	Toute l'année
Malchabon, chenille, pyan	Mais	Mai, Juin, Juillet
Mayoka, tiyoganne	Pistache, Igname, Patate douce	Toute l'année
Pinèz, kalmonson, Pichon, kalmonson, chenille.	Haricot, pois Congo, pois inconnu, mais, manioc	Juin à Novembre

Source : Interview semi structurée, Mars 2008

2.11.2.3- Les contraintes au développement de l'élevage

L'alimentation, l'abreuvement, le manque de formation des éleveurs, l'absence de races améliorées, le contrôle insuffisant des épizooties touchant le cheptel bovin et porcin et la faiblesse des structures vétérinaires apparaissent comme les principales contraintes de l'élevage de la zone. En effet, malgré la relative abondance des espaces fourragers qu'on peut observer lorsqu'on traverse le Plateau pendant la saison pluvieuse, l'importance de l'élevage des gros ruminants (boeufs) et des gros herbivores en général (les équins) est dépend beaucoup de la disponibilité des ressources fourragères pendant la période sèche.

2.12- L'artisanat et les petits métiers

2.12.1. L'artisanat de service et les petits métiers

Dans la commune on a pu remarquer beaucoup de personnes oeuvrant dans le sous secteur de l'artisanat malgré son faible niveau de production. Il pourrait représenter un atout majeur dans l'amélioration de la production et des conditions de vie des producteurs. Il englobe toutes les activités fournissant un service d'entretien ou de réparation. Toutefois, le tableau suivant relate d'une façon détaillée les données concernant l'effectif d'artisans et d'ateliers existants dans la section. L'essentiel des activités concerne la maçonnerie, la

menuiserie, la forge, ébénisterie, couture, charpente... Toutefois, on ne trouve d'artisans dans le centre urbain, sauf que il y a 5 ateliers de soudure. Le tableau suivant présente les différentes activités de services au niveau des sections communales.

Tableau 22 : activités de service et les petits métiers

Quantité localités Activités	1 ^{ère} section Savane Grande	2 ^{ème} section Narang	3 ^{ème} section Hatty	Total
Charpentiers	179	95	130	404
Cordonniers	27	0	43	70
Maçons	39	13	25	77
Tailleurs	116	74	111	301
Ebénistes	106	66	80	252
Artisans	81	86	23	190
Scieurs	36	31		67
Total	584	365	412	

Source : Interview semi structurée, Mars 2008

2.12.2- Les entreprises et activités agro artisanales

Un nombre d'unités de transformation est décelé au niveau de la commune tels : Nous avons toutefois identifié à Hatty : deux cassaveries (Ti sous, Losabite), un moulin à moteurs à Lagoune ; dans le bas Narang deux moulins Maïs (un à Lasolable et un à Maktravesa), trois moulins de canne à sucre et 30 moulins à traction animale, deux boulangers 1 à Fond brint et un à dos bois pin et un guildive à Savane à pale.

2.12.3- Les principaux partenaires financiers au développement

Le secteur financier au niveau de la commune est dominé par quelques institutions, particulièrement les institutions de crédit, qui offrent le crédit aux habitants de la zone. Il faut souligner que le nombre d'institutions fonctionnelles dans la section est de cinq, elles donnent de crédit en nature et en espèce : FONKOZE, OPM, FAM, Voisin Mondiale et CMH. Elles financent spécifiquement des activités liées au commerce et la production. Les prêts sont octroyés à des groupes de 5 à 25 marchands environ pour une durée de six mois à un taux d'intérêt 3 à 5% par mois. Le montant minimum octroyés par ces institutions est de 1000 gourdes et remboursé par tranche sur une période de six mois. Le tableau suivant décrit leurs activités.

Tableau 23 : présentations des institutions financières

Institution	Quantité	Produit offert	Interet
FONKOZE	1500-3000 gds	Argent	5%
OPM	1000 à 3600gds	Argent	3%
Voisin mondial	1000 à 2500	Argent	3%
Voisin mondial	3 à 4 marmites	Grains	2 Goblet/Marmite après récolte
FAM	1000 à 5000	Argent	5%
CMH	5000	Argent	4%

Source : interview semi structurée, Mars 2008

2.13- LE COMMERCE EN GENERALE

2.13.1- Commercialisation des produits agricoles

En général les produits agricoles partent de la section pour être vendus à Maissade et parfois dans d'autres communes, par exemple Hinche. On trouve le plus souvent de la culture vivrière et maraîchère telle que : la banane, le maïs, le haricot, le sorgho, l'arachide, des champignons, des racines et tubercules. Certains agriculteurs et des commerçants de la communauté commercialisent également certains produits transformés comme la cassave, la confiture et gelée, le beurre d'arachide et le « rapadou ».

2.13.2- Commercialisation des produits non agricoles

Au niveau de la commune, la commercialisation des produits non agricoles joue un rôle important. Toutefois, ces activités se trouvent surtout au niveau du centre urbain. Au niveau de la ville, les activités commerciales sont concentrées dans l'environnement immédiat du marché communal. Ces produits viennent, de Hinche, de Port-au-prince, de Cap-Haïtien, Saint Michel et de la République Dominicaine. Les informations collectées permettent de faire une catégorisation portant sur plus d'une cinquantaine d'entreprises commerciales :

- 4% sont classés parmi les « grossistes » ;
- 32,43% sont de « gros détaillants » ;
- 64,86% sont de « petits détaillants » généralement en concurrence avec les agents du secteur informel (plus de 500) assemblés aux abords du marché

Si on les catégorise en fonction des articles commercialisés, on retrouvera 5 types :

- Les dépôts de provisions alimentaires représentant à eux seuls 22 % du commerce en gros ;
- Les quincailleries et matériaux de construction où sont également exposés les articles de maison (4 % du commerce de gros) ;
- Les épiceries, bazars et boutiques ; (70% environ)
- Les pharmacies.

2.13.3- Commercialisation des bétails

Les bétails de la commune de Maissade sont vendus d'abord à travers les marchés de la commune Maissade, dans les marchés des autres communes (Hinche, Saint michel, Pignon, etc.).

2.13.4- Les marchés

Dans la commune de Maissade on trouve deux marchés de grande importance pour la population et plusieurs d'autres marchés d'importance locale sont répertoriés au niveau de la commune. Il est à mentionner, dans le centre urbain le marché n'est doté généralement d'aucune structure d'infrastructure et d'assainissement (gestion de déchets par exemple). Les marchands étalent leurs produits partout, notamment à travers les rues, car l'espace réservée pour eux est jugée trop petite. Généralement, les transactions se font en plein air entre les gens de la zone et ceux venant de l'extérieur. Aussi, les autres marchés quoique se trouvent à l'intérieur de la commune sont aussi complètement dépourvus d'infrastructures.

Les activités commerciales axées sur l'agriculture sont orientées essentiellement vers des marchés locaux et régionaux. Le tableau suivant indique les marchés les plus importants de la commune.

Tableau 24: Les marchés les plus importants et leur fonctionnement

Marché	Type	Localisation	Horaire	Produits dominants
Maissade	régional	Centre urbain	Jeudi	Tous produits
Madame joie	Local	1 ^{ère} section	Mardi et	Tout produits

		Savane grande	samedi	
Nan fond brun, dlo kontre	local	Narang	Lundi	Riz, Haricot, Banane, Mais, Petit mil,
Port-au-ciel	local	Hatty	Mercredi	Cassave, Pistache, Pois Congo, Pois inconnu, caprins.

Source : interview semi structurée, Mars 2008

Photo 7 : la situation du marché communale



Prise de vue : Marthe Zamor, Janvier 2008

3.13.5- Les grands axes d'échange

La commercialisation est relativement simple, les produits sont acheminés vers des points de concentration situés soit dans les sections communales, soit dans les communes pour être envoyés à Maissade, à Hinche puis à Port-au-Prince par camion.

Les principaux axes d'échange sont les suivants :

- Vers les autres communes.

- Un flux part de la ville de Maissade et transite à pied ou par camions vers les marchés des communes de St-Michel, de Pignon et de Hinche. Généralement les produits transportés sont des produits agricoles.

➤ Vers Port-au-Prince.

- Ce flux part généralement du centre ville et arrive à Port-au-Prince par camion. Certains produits empruntant ce circuit sont achetés par des acteurs (consommateurs et revendeurs) locaux de Port-au-Prince. Les produits sont d'abord achetés sur le marché du centre ville et ensuite acheminés vers Port-au-Prince. Les principaux produits concernés sont les suivants :
 - Les produits viviers de base,
 - Les produits d'élevage, en particulier les cabris et la volaille,
 - Les fruits (citrus).

Il faut toutefois noter que le commerce de charbon de bois constitue l'une des filières extra agricoles les plus rentables du circuit commercial dans la zone. Cette exploitation se fait dans presque toutes les strates agro écologique. Ce qui constitue une entrave très dangereuse à notre environnement.

2.13.6- Economie familiale

Les ménages de la commune de Maissade tirent leur revenu à partir de différentes sources de productions telles que :

- La Production de charbon de bois ;
- Le Commerce ;
- La production animale (Caprins, bovins, équins, volailles etc.)
- La production végétale (maïs, petit mil, pois Congo, carotte, chou, betterave etc.) ;
- D'autres activités professionnelles (maçonnerie, charpente, menuiserie, tailleur etc.) ;

La vente de bétails et la production du charbon de bois sont plus importantes durant les périodes sèches de novembre à juin et les grandes vacances de juillet à Août surtout pour la préparation de la rentrée des classes.

Au niveau agricole, les rentes s'étalent sur toute l'année dans la section. Toutefois, des différences s'observent selon la zone agro écologique. Par exemple, à bas savane grande elles sont plus importantes aux mois de mars-avril et septembre-octobre après la récolte des denrées (maïs, petit mil, pois, manioc) tandis qu'à haut Savane grande, elles s'étalent de Janvier-mars et de Juillet-Aout. Les autres activités génératrices de revenus telles que : coupe, couture, ébénisterie, maçonnerie sont importantes durant les fêtes, les cérémonies nuptiales et la rentrée des classes au mois de septembre.

Le tableau ci-dessous présente le calendrier des revenus et les différentes activités économiques entreprises par la population de la commune.

Tableau 25 : Calendrier des revenus

Mois \ Revenus	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Agriculture												
Elevage												
Charbon												
Commerce												
Autres												

Source : Interview semi structurée et utilisation d'outils de la MARP

2.13.7- Les contraintes au développement du commerce

Les principaux produits écoulés sur les différents marchés sont principalement des produits agricoles. C'est la raison pour laquelle le développement du commerce est très lié à celui

de l'agriculture. Plusieurs contraintes limitant le développement du commerce ont été identifiés :

- Absence d'infrastructures commerciale : les marchés fonctionnent en plein air et la plupart des produits sont installés par terre ;
- Faible accessibilité des marchés, particulièrement en période pluvieuse, due à leur éloignement et l'absence de route ;
- Absence de structure de stockage appropriée pour la conservation des produits ;
- Absence de dépôt
- etc.

2.14- Production de charbon

Le processus de déboisement s'articule autour d'une logique d'exploitation à court terme pour répondre aux besoins les plus urgents. Il n'y a aucune planification et aucun souci de pérenniser les ressources. L'abattage des arbres et des arbustes pour la fabrication du charbon de bois représente une source de revenus importants pour les acteurs impliqués. Cette exploitation se fait dans presque toutes les strates agro écologiques de la commune. La production du charbon de bois constitue l'une des filières extra agricoles les plus rentables. Un manguier ou Campêcher jouit d'une certaine maturité coûte 1500 gourdes, et pourrait donner jusqu'à 25 à 30 sacs charbon selon les dires de la population de la zone. Le prix d'un sac de charbon varie entre 125 à 150 gourdes.

Le circuit de commercialisation est relativement simple, les produits sont acheminés vers des points de concentration situés soit sur le long de la route à l'intérieur des sections communales pour être envoyés à Maissade puis à Port-au-Prince par camion.

Tableau 26: Coupe de bois par strate écologique

Acteurs	Etage agro écologique	Zone de concentration	Produits	Type d'arbres
Scieurs de	Haute et	Nan citron, Madame	Planches	Manguier, Acajou,

long	moyenne altitude	joie, cajou brilé, crepin		chêne.
Charbonniers	Haute, moyenne et basse altitude	Cinquième, cajou brilé, savane à rente, Bassin cave, palwat, SEverine.	Charbon	Delin, Bayahonde, Campeche, Manguier, leucaena et les espèces

Source : Interview semi structurée, Mars 2008

2.15- Aménagement urbain

2.15.1- Typologie de L'Habitat et le cadre de vie urbaine

Les habitations au niveau du centre urbain s'organisent en « lakou » avec une maison principale en front bâti et un accès privé sur le côté donnant sur une cour où sont implantées des constructions d'une autre échelle et très rarement une latrine.

Au niveau de la ville de Maissade, les maisons gardent encore l'empreinte du rural et du traditionnel. Elles se regroupent autour de trois types :

Type 1 : Type traditionnel

Caractérisé par des maisons dotées de murailles en tronc de palmiste, en terre enduite de ciment, plus de 80%. Généralement dotée d'une petite galerie, et d'une toiture en tôle ces maisons sont retrouvées au niveau de tous les quartiers de la ville.

Type 2 : Maison avec toiture en tache avec muraille en terre ou en palissade environ 10%. Ce type est rencontré dans les zones reculées de la ville, zone Rue Duvin.

Type 3 : semi moderne

Caractérisé par des logements en toiture de béton pourvus de bâtiments sanitaires (latrine à fosse sèche ou sceptique), ils sont de 8 à 10%. Ils se retrouvent surtout dans les zones d'extension de la ville

2.15.2- Les commodités liées à l'habitat

Eau potable : 4% des logements sont reliés au réseau d'eau potable. La situation dans les zones rurales est plus grave puisque les habitants n'ont pas accès directement à un réseau d'adduction d'eau potable ils parcourent quelques kilomètres pour trouver une source pour s'approvisionner malgré la potabilité demeure inquiétante.

Latrine : au niveau du centre urbain dans la majorité des logements on trouve des latrines de type traditionnelles dans leur cour. D'autres n'en disposent pas. Le problème se pose surtout dans les quartiers défavorisés comme Duvin et autres.

Assainissement : l'élimination des déchets domestiques pose par contre de graves problèmes d'assainissement au niveau de la ville. Le service de ramassage d'ordures au niveau de la municipalité n'est pas fonctionnel. En fait, environ 30% des riverains les déversent dans les rues, environ 40% dans une rivière (en général sur les berges de la rivière Rio Frio) et environ 30% les brûlent. Généralement, les riverains utilisent les chaussées en terre battue pour déverser les eaux usées.

3.15.3- Le tissu urbain

Le tissu urbain de la ville est composé généralement d'une zone non lotie (boisée) et d'une zone lotie représentée par plusieurs grands quartiers réglementaires :

- Les quartiers périphériques Nord formé de quartiers traditionnels comme : Wonpab, Rue Garcy et Rue Saint Michel.
- Le quartier périphérique sud formé de quartier traditionnel : Rue Duvin
- A l'Est on trouve le quartier Rincon et
- A l'ouest on trouve le quartier Crépin

La Ville de Maissade est limitée au Nord par la rivière Canot, au sud par la rivière Rio Frio, à l'est par la rivière Rio Frio/Canot et à l'ouest par la ravine Crépin. La population du centre urbain de Maissade, selon le dernier recensement de 2003 effectué par l'IHSI, est de 10027 habitants.

Le quartier Périphérique l'Est est formé de zones d'habitation bas standing, en particulier celle de rue Duvin est la plus défavorisée. Ce quartier, en raison de la périphérie formée par la rivière Rio Frio, ne peut plus s'étendre vers le Sud. Les constructions dressées en bordure du talus devraient être déplacées en vue de permettre la protection et l'aménagement des berges de la rivière Rio Frio.

Le quartier périphérique l'Ouest constitue la zone d'extension immédiate de la ville.

2.15.4- Fonction du centre urbain

Entant que commune, la ville de Maissade abrite un sous commissariat construit depuis au moment de l'occupation américaine. Il est affecté par cinq policiers, ils organisent par groupe, qui donc deux policiers par semaine à tour de rôle. Cette méthode vienne au manque d'encadrement des policiers. Ainsi, le bâtiment est en très mauvais états, dépourvu de matériels de toutes sortes, on ne trouve pas de structures assurant le logement des policiers et il ne dispose même pas une latrine. Le centre urbain loge aussi un tribunal de paix et un office d'état civil. Le tribunal de paix siégeant avec deux juges, deux greffiers et un « octon »

Généralement les cas entendus au niveau du tribunal sont de trois natures :

- Affaires civiles (conflits terriens) ;
- Affaires pénales (meurtres, vol, voies de fait suivies de blessures, délit de spoliation, escroquerie) ;
- Affaires commerciales (rarement).

2.15.5- Les infrastructures de services

a) L'accès à l'eau potable

Au niveau de la ville le taux de couverture en eau potable est estimé à 4%. Le comité de gestion pour l'année 2008 a enregistré près de 450 abonnés. De plus, on ne trouve aucunes bornes-fontaines à travers les rues. Malheureusement nous n'avons pas des données chiffrées sur la capacité du réseau et le pourcentage de prises domiciliées. Le tarif d'abonnement mensuel est de 50 gourdes.

b) La collecte des ordures ménagères

Il n'existe au niveau de la mairie aucun système organisé de collecte des ordures ménagères. Toutefois, seize d'ouvriers salariés de la Mairie s'adonne au nettoyage du marché et le cimetière de la ville et au ramassage des ordures retrouvées sur la chaussée. Cette photo présente la situation.

c) Gestion des déchets

Les procédés employés par les habitants (incinération, déversement dans le et d'autres endroits libre de la commune) sont néfastes pour l'environnement. Il n'existe pas un lieu de décharge municipal. Le site qu'utilise le service de voirie, les champs, la berge de la rivière Rio Frio, est inadéquat, inapproprié et insalubre. Il est à remarquer, au contraire que cette berge mérite d'être aménagé pour une protection à la population.

e) Le réseau de drainage

La ville est quasiment dépourvue de canaux de drainage, toutefois on trouve un canal au sud de la ville construit par l'organisation CECI dans l'année de 2007. Le nombre de canaux pour le drainage de la ville se révèle insuffisant pour l'évacuation des eaux. Les quartiers (Rincon, Wonpab, Duvin) ont l'habitude de subir des inondations en périodes pluvieuses.

f) Le marché public

En terme d'aménagements, la ville de Maissade est dotée d'un espace pour le fonctionnement du marché public. Etant dépourvu de structures et d'infrastructures les marchands étalent leurs produits ça et là à travers les rues. Les transactions se font en plein air. Cette espace pouvant accueillir environ 300 commerçants. Ce marché est disposé suivant 3 sections : les produits alimentaires, les articles ménagers, les vêtements et les tissus, la boucherie. Généralement, les marchands qui fréquentent ce marché viennent de différents Départements tels : Artibonite, Nord, Centre (Hinche) et Nord-est (Mombin crochue).

g) Le cimetière

Maissade est pourvue d'un cimetière situé à l'entrée et au Sud de la ville. Malheureusement, on ne dispose de données précises sur la superficie et le périmètre du cimetière. D'après les renseignements fournis par l'administration municipale, il y aurait un membre de cette dernière responsable de la gestion de ce cimetière. Les attributions du gérant consistent à recevoir les avis de décès, autoriser les inhumations, organiser le nettoyage, veiller à la sécurité et au respect des limites circonscrites. Toutefois, dépendant de sa disponibilité financière, l'administration municipale engage environ deux à trois fois par mois une brigade de 5 à 10 journaliers en vue du nettoyage des lieux. Il est à regretter cependant, la négligence des propriétaires de tombeaux vis-à-vis de leurs disparus : Tombeaux délabrés ou en ruine, tombeaux délavés. D'ailleurs, nombre de ces occupants sont illégaux. En effet, pour avoir accès à un emplacement au niveau du cimetière, il faut payer un droit mensuel de 100 gourdes (droit généralement non renouvelé par les détenteurs) et un frais de 100 gourdes à chaque inhumation, alors que les frais d'inhumation hors tombeau sont de 100 gourdes.

2.15.6- Base de l'économie urbaine

La vie économique de la ville de Maissade découle foncièrement de l'agriculture. Celle-ci contribue directement ou indirectement à la détermination du statut de la commune. Car, tous les autres secteurs sont influencés significativement par les activités agricoles. Par ordre d'importance, on retrouve après l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat et les petits métiers.

2.16- Synthèse du diagnostic de la section

2.16.1- Les Principales contraintes au développement

Pendant le déroulement des ateliers du diagnostic participatif au niveau des Regroupements d'Habitations, un certain nombre de contraintes affectant le développement de la section ont été inventoriées par la population. Ces contraintes touchent principalement les domaines de productions agricoles et animales, d'éducation, de Santé, d'infrastructures, de commerce et d'équipements socio-économiques.

2.16.2- Les contraintes en matière de production agricole

Etant une zone essentiellement agricole, presque toutes les activités de la commune se trouvent liées au fonctionnement de l'agriculture. Pourtant, la production agricole est caractérisée par une régression due au manque d'encadrement technique et d'investissement, sans oublier l'absence totale de magasins et boutiques spécialisés dans la vente de matériels et d'intrants agricoles. Les semences de maïs, de sorgho, du pois Congo, Haricot, légumes (tomate, aubergine, carotte et mirliton) et l'arachide, considérées comme les principales culture de la commune, ne sont pas accessibles aux planteurs. De plus, en raison de l'indisponibilité de crédit à ce secteur, les cultures de rente : canne à

sucré, arachide, pois Congo, légumes et haricot, susceptibles de garantir un revenu appréciable aux agriculteurs, sont peu cultivées.

L'exploitation des ressources fruitières est par ailleurs résumée à la commercialisation des fruits vers la ville de Hinche et les grandes villes comme Port-au-Prince et le Cap. Les difficultés liées au transport, limitent considérablement ce commerce au point que les activités de déboisement commencent à toucher les arbres fruitiers, surtout le manguier.

Malgré la commune est riche en ressources hydriques (en particulier les eaux de surface), mais la sous-exploitation quasi-générale de ces dernières constitue une limitation au développement des activités agricoles. Il n'existe aucune structure d'irrigation et de lacs collinaire dans la commune. La quasi-totalité des travaux de labourage se fait à la houe et une faible proportion d'agriculteurs utilise la charrue car, le coût du service de labourage dépasse la capacité de la grande majorité des producteurs. Les opérations de labourage deviennent ainsi plus problématiques à chaque campagne agricole à cause de la rareté de main-d'œuvre que connaît la région depuis plus de deux décennies et le manque d'outils adéquats.

2.16.3- les contraintes en matière de production animale

L'élevage occupe une place importante parmi les principales activités entreprises au niveau de la commune, il est considéré comme l'un des principales sources de revenu de la population. L'absence de soins vétérinaires et l'insécurité qui prévalent au niveau de la section limitent le développement du cheptel. Les systèmes d'élevage, bovin et caprin sont caractérisés par une faible croissance des animaux due à une faible disponibilité d'aliments. Ainsi, le génotype zébu, qui constituait un quart de siècle auparavant, plus de la moitié du cheptel bovin de la zone, tend à disparaître au profit de la souche créole de petite taille et dont l'indice de croissance très relativement faible. Cette triste réalité vaut

également pour les volailles qui connaissent chaque année une réduction considérable du cheptel due particulièrement à des épidémies de Newcastle et d'autres maladies.

2.16.4- les contraintes en matière de production d'art

Dans le domaine de l'artisanat, on dénote un faible niveau d'activités de production d'œuvres d'art. Les quelques rares entreprises inventoriées fonctionnent à petite échelle. Le développement de ce secteur est surtout limité par une carence d'artisans qualifiés et le manque de connaissance du marché. Par ailleurs, la faiblesse exprimée par le secteur touristique, qui pourrait jouer un rôle d'appui et de stimulant comme marché potentiel, limite en quelque sorte le développement de l'artisanat.

2.16.5- Les contraintes en matière de commerce

L'agriculture est considérée comme l'activité principale de la section. Malgré sa régression, due au manque d'encadrement et d'investissement. Les autres embranchements du secteur commercial (Hôtel, Restaurant, PME), subissent également les conséquences de la faiblesse de la production agricole. Le manque d'ouverture pour l'écoulement des produits, due à un manque d'ouverture, entraîne une sous valorisation des produits agricole. En fait, la situation du secteur commercial est imputable à l'état du réseau routier, de nouveaux marchés et à la faiblesse des capitaux investis. Le manque de formation des entrepreneurs et les problèmes d'alimentation en énergie électrique constituent également des obstacles au développement de ce secteur.

2.16.6- Les contraintes socioéconomiques

La commune souffre d'une absence d'équipements et de services de base, qui influence de manière négative le cadre de vie des habitants. Les conditions de logement d'une grande majorité de la population justifient la situation des habitants dans la zone, en raison que leurs maisons n'offrent pas de protection aux habitants en périodes pluvieuses. La population est exposée à différentes formes d'épidémies de diarrhée, de parasites internes et de malaras, due à

l'absence de latrines au niveau de la section, et l'infestation des logements par des parasites : rats, blattes, fourmis, moustiques favorisent une situation d'insalubrité qui influe sur la qualité de vie des habitants. En effet, l'inaccessibilité de certaines localités au niveau de la section et le manque d'eau potable, la satisfaction des besoins physiologiques de la population aux bords de la rivière, aux champs crée un environnement insalubre avec des conséquences néfastes sur la santé publique.

2.16.7- Les contraintes en matière de la santé

Sur le plan sanitaire, la commune souffre d'une carence visible d'infrastructure sanitaire et de personnels de santé. Un centre de santé dans le centre urbain et environ sept dispensaires à travers les sections communales offrant un premier soin à une population de plus de 45000 habitants. Une situation qui engendre un taux de mortalité élevé dans la zone car l'accès à ces institutions de santé est très difficile. Deux médecins, deux infirmières, 25 auxiliaires et un nombre considéré d'agent de santé ont été recensé dans la commune

2.16.8-Les contraintes en matière d'éducation

En matière d'éducation, la commune souffre d'un manque d'établissements publics au niveau primaires, et d'une absence totale au niveau secondaire. Car, moins de 20% des écoles inventoriées sont des écoles publiques et le coût de l'écolage dépasse les capacités des parents qui pour la plupart devienne démotivé et n'envoie plus leurs enfants à l'école.

La majorité des professeurs ne dispose pas de formations adéquates pour enseigner, ce qui influe sur la qualité de la formation et la performance des enfants. Certains professeurs ainsi que des enfants doivent parcourir de longues distances à pieds pour atteindre l'établissement scolaire. Ces conditions jugées épuisantes pour les enfants, affectent le rendement scolaire de ces derniers et parfois même leur santé. Cette situation du secteur éducatif favorise la déperdition scolaire et la décapitalisation des parents qui sont obligé de loger leurs enfants ailleurs pour la poursuite de leurs études secondaires.

Les grossesses précoces, la délinquance juvénile, la sous alimentation et l'abandon scolaire, sont autant de conséquences qui découlent de cette réalité. L'état physique de certaines écoles laisse beaucoup à désirer : certaines écoles fonctionnent dans un hangar, d'autres sont dépourvues d'un toit, d'où l'interruption des cours en saison des pluies. Une seule salle accueille parfois 3 salles de classe (méthode anti-pédagogique). En d'autres termes l'état physique de ces écoles ne répond pas aux normes établies.

Les écoles nationales, particulièrement, ne disposent pas de suffisamment de professeurs ni de matériels pédagogiques. Généralement, les professeurs des écoles nationales ont des arriérés de salaires cumulés sur plusieurs mois ; la rémunération des professeurs dans les écoles privées sont parfois insuffisante ; situation qui parfois les démotive au point de négliger l'enseignement. Cette situation a des impacts sur la qualité de l'enseignement.

2.16.9-Les contraintes en matière de sport et de loisir

Au niveau de la commune le sport et le loisir sont quasiment inaccessibles. On repertorie trois discos. Quatre night clubs et de pistes de danse, un de terrain de jeux, parfois, les jeunes utilisent les établissements scolaires et religieux pour des activités culturelles : théâtres, concert, danse....

Rares sont les personnes qui professent un métier. Cette situation favorise la fuite des jeunes vers la République Dominicaine et Port au Prince, à la recherche d'un mieux être.

2.17- Résumé des contraintes et des potentialités de la commune

L'application des outils tels arbres à problèmes, interviews semi structurées, etc. a permis aux habitants de la commune, aidés de l'équipe des facilitateurs, d'identifier non seulement les principales contraintes auxquelles fait face la commune (qui sont d'ordre politique, organisationnel, technique, et autres) mais aussi leurs causes, les conséquences qui en découlent et les solutions envisageables (annexe 3).

2.17.1- Principales contraintes identifiées

- Faible accès aux services sociaux de base
 - Absence d'hôpitaux
 - Absence de centres de santé dans les sections communales
 - Insuffisance de latrine dans la commune
 - Absence de lycée dans les sections communales
 - Manque d'écoles nationales dans la commune
 - Absence de centres professionnels dans la commune
 - Absence de centre d'alfa dans la commune
- Mauvais état des infrastructures de base
 - Mauvais état des routes
 - Absence de ponts sur les rivières
 - absence d'énergie électrique dans la commune
 - Faible accès à l'eau potable
 - Absence de canaux de drainage
 - Absence de marché moderne construit
 - Absence de structure d'aménagement (asphalte, caniveau, etc.) à travers les rues ;
- Faible accès aux infrastructures socio-économiques
 - Insuffisance d'unités de transformations de produits agricoles
 - Absence de systèmes d'irrigations
 - Manque de silo et de glacières
 - Absence de lacs collinaires
 - Absence de marchés construits dans la commune
 - Absence de banque d'intrants agricoles
 - Absence de pharmacies vétérinaires.
- Forte migration des jeunes vers Port-au-Prince et la République Dominicaine
- Baisse de la fertilité des sols ;
- Manque d'encadrement technique ;
- Absence de crédit ;
- Absence de semence de bonnes qualités ;

- Absence d'infrastructures agricoles
- Manque d'ouverture pour l'écoulement des produits ;
- Absence de réglementation et mauvaises conditions de transport
- Dégradation de l'environnement
 - Diminution de la couverture forestière
 - Dégradation du milieu
 - Insalubrité de l'environnement ;
 - Dépôts de déchets dans la berge de la rivière Rio Frio;
 - Gardiennage des animaux à l'intérieur de la ville ;
 - Occupation de l'environnement immédiat du marché par les marchands ;

2.17.2- Principales Potentialités identifiées dans la commune de Maissade

- Présence de zones naturelles
 - Présence de lignite dans la 3^{ème} section Hatty
 - Mine de charbon dans la 1^{ère} section Savane grande
- Une grande diversité de zones de production
 - Zones de production maraîchère
 - Zone de production fruitière
 - Zone d'extension de l'élevage
- Possibilité de développement de la pêche
- Faible niveau démographique
- Possibilité de développer de forêt énergétique
- Potentiel de production d'énergie hydro-électrique à partir des rivières
- Possibilité de mise en place de systèmes d'irrigations à partir des rivières Rio Frio et Canot
- Volonté de la population de collaborer à tout programme de santé communautaire en offrant sa participation à différents niveaux ;
- Disponibilité de terres.

2.18- Les filières agricoles porteuses de la commune.

Sur le plan agricole, la commune dispose de vastes étendus de terres non utilisées, susceptibles d'augmenter la surface cultivée et par conséquent d'augmenter la production agricole de la région. Sans oublier l'élevage, qui pourrait être amélioré par la mise en place de grande plantation de cultures fourragères. Aussi, les diverses rivières et cours d'eau qui alimentent la commune représentent un potentiel non négligeable pour l'irrigation. Citons par exemple : Rivière Narang, Rio frio, Rio Puerto, Rio Puerco, fond bleue, yopyèt, fond gras et Canot. Par ailleurs, la commune présente certaines potentialités liées au développement de quelques filières comme la mangue, le pois congo, le haricot, les citrus, la canne à sucre, le manioc, l'arachide et les légumes.

Filière de la mangue : Par la diversité des espèces l'offre est abondante, même si l'écoulement se révèle difficile en raison du mauvais état du réseau routier. La mangue représente un potentiel exploitable pour la zone, moyennant la levée des contraintes majeures (route, manque d'unité de transformation, manque de structure pour l'exportation, etc.) dont elle est affectée.

Filière Pois Congo : Ressource stratégiquement importante du point de vue économique, le pois Congo représente une filière hautement économique du fait de la demande élevée à l'échelle régionale et nationale et en raison de la forte demande de la République dominicaine qui influence favorablement le prix de vente sur les divers marchés de la région. Cultivé surtout dans les hauteurs, particulièrement Panache, Ramye, bois rouge et boukan joumou, haut Savane grande, le pois Congo s'adapte bien en association avec d'autres cultures. Possibilités d'intensification de la culture du pois congo même dans les zones basses.

Filière citrus : Les citrus abondent particulièrement au niveau des zones d'altitude de la commune. Leur caractère périssable, ajouté aux conditions de

transport difficile entraîne une sous exploitation des fruits qui se gaspillent dans les champs et même après avoir atteint le marché.

La Filière de manioc

Le manioc est identifié comme une filière économique agricole de grande importance pour les agriculteurs de la commune Maissade. La production de Cassave dans cette région fournit un revenu appréciable aux producteurs. Malgré le faible niveau de technicité qui caractérise les unités de transformation (Cassaverie), le manioc représente une culture particulièrement rentable pour les exploitations agricoles de la commune (particulièrement la 3^{ème} section Hatty). Cette culture pourrait contribuer au développement agricole de cette région pour sa capacité d'adaptation dans le milieu sec et non exigeant à des entretiens réguliers. En fait, la transformation de manioc dans la section crée de nombreux emplois durables spécialement pour les femmes et les hommes de la commune.

Filière d'arachides

L'arachide constitue l'un des filières agricoles d'importance capitale pour la commune. La production de beurre d'arachide fournit un revenu appréciable aux producteurs. La cassave contenue de beurre d'arachide reste une tradition dans l'alimentation des gens de la zone et d'autres personnes qui fréquentent la commune. L'arachide reste un produit recherché au niveau régional et national, elle représente une culture particulièrement rentable pour les exploitants agricoles de la section.

La filière légumes : les légumes représente une culture stratégiquement importante pour la commune en raison des zones de haute altitude car les légumes : choux, cresson, aubergine, gombo, mirliton..., s'adaptent bien à la hauteur de Narang, Savane Grande et la tomate, le piment, l'aubergine, le gombo s'adaptent tout aussi bien dans le bas de la commune. Aussi les légumes représentent une filière économique potentiellement importante en raison de la demande élevée tant à l'échelle régionale que nationale.

La Filière Canne à sucre

La canne à sucre est un produit stratégiquement et économiquement très important dans la zone. Elle constitue le produit à valeur économique par excellence, peu exigeant dans la valorisation de sols peu riches ainsi que dans l'utilisation des intrants et du travail agricole, générant une matière première importante nécessaire au fonctionnement des nombreux moulins de la zone transformant la canne en rapadou et en sirop, ce dernier alimentant les guildives utilisant le sirop de canne pour la production du clairin. Ce clairin est évidemment produit localement, mais est également et principalement commercialisé sur les marchés de Hinche, du Cap Haïtien et de Port-au-Prince.

La transformation de la canne à crée de nombreux emplois durables et génère plusieurs produits. En effet, la filière canne à sucre élabore différentes marchandises économiquement importantes dont : le sirop de canne, le rapadou et le clairin.

Le moulinage de la canne conduit aussi à l'obtention de la bagasse qui intervient dans l'alimentation animale et, plus fréquemment encore, est réutilisée comme fumure pour le maintien de la fertilité dans les systèmes de production.

III- Les différents problèmes/besoins prioritaires identifiés par la population.

Un nombre important de problèmes et de contraintes ont été identifiés par la population au niveau de tous les secteurs. Ces problèmes méritent nécessairement d'être résolu en vue de mettre la section sur la voie du développement. Voilà pourquoi il s'avère impératif que tous les axes d'interventions soient prises en considération en vue de répondre effectivement aux besoins de la population.

3.1- Les problèmes identifiés

Les différents problèmes qui ont été identifiés au niveau des quatre Regroupements d'Habitations, pour chaque secteur d'activité, ont été exprimés sous formes de besoins par la population pour chaque secteur et sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 27: Besoins prioritaires

Santé	Agriculture	Education	Environnement	Infrastructures	Economie
Construction d'hôpitaux moderne	Système d'irrigation	Construction écoles nationales (nan sitron, bois rouge.....) et lycée dans le quartier de Louverture de Madame joie et de Narang.	Conservation de sols/Reboisement des zones dénudées.	Construction de ponts sur rivières à l'intérieure de la commune.	Formation sur la gestion de petites et moyennes entreprises
Construction de centre santé dans les sections	Encadrement technique	Construction écoles professionnelles et centre alfa dans la commune	Campagne de sensibilisation sur l'environnement	Aménagement /réhabilitation des routes : Madame joie-Maissade ; Maissade-Bassin cave ; Maissade-Hinche ; Maissade-Savane grande ; Maissade Hatty ; Maissade Pignon ; Maissade Saint Michel ; Maissade-Rantionobi ; Maissade Port-au-ciel	Formation des artisans
Programme d'éducation sanitaire	Outils et équipement agricoles	Ecoles préscolaires	Lacs collinaires	Construction de marché public	Crédit commercial
Equipement et Matériels médicaux	Unités de transformation : Moulin de mais, de canne à sucre et de manioc ;	Cantines scolaires	Agent forestier	Poste police et Bureau d'Etat Civil ;	Construction du marché communale pour loger des produit artisanaux

					(tissus, vêtements, vaisselles, quincailleries, merceries, etc.).
Construction de latrines	Crédit agricole	Equipements et matériels scolaires	Latrines familiales	Centre d'accueil	
Eau potable	Boutique intrant agricole	Bibliothèque scolaire dans le centre urbain et le quartier Louverture de Madame joie	Protection de l'environnement	Moyen de communication (Teleco)	
Formations de personnels (Matrones, agents de santé)	Engrais naturel	Augmentation et Formation continue des professeurs		Captage et traitement des sources	
Laboratoire médical	Agent et pharmacie vétérinaires	Augmentation de salles au niveau de l'école nationale Toussaint Louverture		Construction de maisons pour la population	
	Formation sur	Centre économie		Centres de loisirs et	

	Elevage	domestique		matériels de sport	
	Races améliorées	Augmentation des salles de classe au niveau de l'école nationale Bassin cave		Electricité	
	Lacs collinaires				

IV- PLAN DE DEVELOPPEMENT

4.1. LES AXES D'INTERVENTION

Dans toute la commune, un nombre important de contraintes, qui méritent d'être améliorées, a été identifié. Elles s'articulent autour des termes divers touchant plusieurs secteurs. Dans ce cas, l'identification des axes d'interventions prioritaires pour amorcer le processus de développement au niveau de la commune constitue une des premières démarches. Cette partie se donne pour fonction une présentation de ces grands axes.

4.1.1- Secteur Santé et hygiène publique

L'amélioration des problèmes liés à la santé dans la commune doit passer par :

- Construction d'un hôpital de référence dans la commune
- Construction de centre de santé dans les sections communales ;
- Amélioration des services sanitaires de base et la réhabilitation des dispensaires au niveau des sections communales ;
- Lutter contre certaines maladies (épidémie) par la mise en place des programmes de vaccination dans toute la commune
- Augmentation des personnels médicaux qualifiés : médecins, infirmiers, auxiliaires, agent de santé et des matrones ;
- Doter le centre de santé et les dispensaires de la commune d'équipements sanitaires répondant aux besoins des femmes enceintes et des nouveaux nés;
- Mise en place de programme de planning familiale ;
- Formation et sensibilisation des jeunes dans la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles ;
- Mettre en place des programmes visant l'éducation sexuelle des jeunes ;
- Mise en place d'un programme d'assainissement dans lequel on fera construire des systèmes d'adduction d'eau potable, de latrines et de la désinfection des maisons ;

- Mise en place d'un programme d'éducation écologique pour la population de la commune;
- Mise en place d'une politique de valorisation et de formation des compétences locales (personnel de santé) dans une perspective de :
 1. Prise en charge de la population locale dans le long terme ;
 2. Résolution durable des problèmes liés à ce secteur.

4.1.2- Secteur Education

Pour commencer à résoudre les problèmes liés à ce secteur, on doit :

- procéder à la construction des écoles nationales et de lycées dotés d'infrastructures scolaires répondant aux normes (installations sanitaires, bibliothèque, terrain de jeu, etc.,) ;
- Amélioration de la qualité de l'enseignement par l'augmentation et la formation continue du personnel enseignant ;
- Mise en place dans les écoles (privées et publiques) un programme de cantine scolaire pour soulager les parents ;
- Fournir des mobiliers et des matériels adéquats aux écoles ;
- Création des centres d'alphabétisation
- Améliorer les voies secondaires dans les sections communales pour faciliter le déplacement des enfants vers les établissements scolaires en périodes pluvieuses ;
- Étudier les possibilités d'intégrer les écoles privées dans un plan d'accompagnement visant l'amélioration du niveau d'éducation et des conditions de fonctionnement des établissements;
- Construction d'une Université dans la commune.

4.1.3- Secteur Agricole

Toute amélioration du secteur agricole de la commune passe par une rationalisation des techniques de production.

Sur le plan technique :

- Former les agents agricoles et vétérinaires
- Former de jeunes agriculteurs/agricultrices avec une nouvelle approche visant une agriculture durable.
- Mettre des agents agricoles et des agents vétérinaires à la disposition des agriculteurs pour les conseiller et les accompagner vers une logique de développement durable ;
- Œuvrer dans le sens d'une diminution du processus de dégradation des sols via des projets de conservation et d'amélioration des sols et l'amélioration des pratiques culturales ;
- Faciliter aux agriculteurs l'accès à des intrants agricoles, outils et équipements adéquats et adaptés à leurs besoins ;
- Améliorer le système de stockage des produits agricoles ;
- Mise en place des structures de transformation et de conservation des produits ;
- Former les agriculteurs sur les techniques de sélection et de préparation des semences
- Promouvoir l'élevage des petits ruminants (caprin, ovin) et l'élevage des volailles améliorées ;
- Assurer la surveillance épidémiologique et la vaccination régulière des animaux ;
- Amélioration du cheptel animal par l'introduction de génotypes améliorés ;
- Aménagement des points d'abreuvement pour le bétail ;
- Assurer la diffusion d'herbe et d'arbres fourragées ;
- Appuyer la préparation des foin ;
- Contrôler la consanguinité des animaux.

Sur le plan économique :

- Assurer la mise en place de boutiques d'intrants agricoles et de pharmacies vétérinaire

- Mettre en place un système de crédit agricole pour faciliter l'accès de la population aux intrants agricoles ;
- Mise en place d'infrastructure agricole : système d'irrigation, lac collinaire, structure de transformation et de conservation de produits agricoles;
- Ouverture/recherche de nouveaux marchés pour la production agricole ;
- Organiser des foires communale et régionale ;
- Sensibiliser, informer et former les éleveurs sur les aspects économiques de l'élevage.

4.1.4- Secteur Environnemental

La protection de l'environnement révèle une importance capitale pour le développement de la commune. En effet, il est important de :

- Assurer l'assainissement et le drainage de la ville
- Aménager les bassins versants par le reboisement et la mise en place de structures de conservation de sols
- Mettre en place de mesures d'accompagnement économique et/ou recherche de source d'énergie alternative pour freiner la coupe anarchique des arbres et/ou l'utilisation du charbon ;
- Mettre en place de pépinières communales ;
- Mettre en place un programme d'éducation environnemental au niveau des écoles ;
- Former les agriculteurs sur l'environnement ;
- Encourager la mise en place de lots boisés pour l'exploitation ;
- Mise en place d'un parc communale dans le centre urbain ;
- Assurer une meilleure gestion des ordures ménagères.

4.1.5- secteur d'Infrastructure

La mise en place des infrastructures de base joue un rôle primordial dans le développement d'une communauté. Pour cela, il faut :

- Aménager les principaux tronçons routiers (Maissade-Hinche ; Maissade-St Michel) et la route nationale # 3
- Mettre en place de structures de maintenance de réseau routier
- Mettre de l'eau potable à la disposition de la population communale par le captage et le traitement des principales sources ;
- Assurer l'alimentation en électricité de la commune soit à partir de peligre soit en exploitant le potentiel hydro-électrique sur les rivières Rio Frio et Canot ;
- Evaluer les potentiels hydriques mobilisables à des fins de l'irrigation (étude sur les rivières pouvant être captées, les sites potentiels pour la construction des lacs collinaires et des puits artésiens) ;
- Encourager l'installation des petits périmètres d'irrigation (barrage sur les rivières, lacs collinaires)
- aménager une espace pour l'atterrissage des avions ;
- Construire des équipements sociaux communautaires, de sport et de loisir : salle de spectacles, parcs de jeux et terrains de sport ;
- Organiser le système de transport public.
- Doter la commune d'une gare routière ;

4.1.6. Secteur Industrie, Commerce et service

Le commerce occupe une place importante dans la vie économique de la commune. Il permet aux différents acteurs économiques par le moyen des échanges de disposer de revenu pouvant ainsi leur permettre de répondre aux besoins quotidiens. Cependant, les produits qui sont offerts sur les différents marchés proviennent en majorité de l'agriculture ou en dérive. Toutefois, pour parvenir au secours de ce secteur il faut :

- construction d'un nouveau marché pour échanger les produits agricoles et ces dérivés, aussi pour loger des produit artisanaux (tissus, vêtements, vaisselles, quincailleries, merceries, etc.).

- encourager le développement de l'agro-industrie (usine de transformation de fruit) et leur commercialisation ;
- établir des ateliers de fabrications de produits artisanaux ;
- formation des artisans ;
- développer le circuit de commercialisation pour l'écoulement des produits ;
- faciliter l'accès au crédit à un taux accessible aux petits commerçants (le secteur informel et formel) ;
- faire la promotion de jeunes entrepreneurs pour la réduction du taux de chômage.

4.2.- Les filières économiques porteuses pour le développement de la commune

Filière végétale

- Développement de l'arboriculture fruitière ;

Les actions à entreprendre

1. mise en place des pépinières d'agrumes et de mangues francisque dans toute la commune ;
2. encourager et effectuer des greffages et des sur greffages ;
3. formation de greffeurs ;
4. mise en place d'usine de transformation de fruits, notamment les mangues et les citrus ;
5. améliorer le réseau routier.

- Encourager la production de la canne à sucre et du pois Congo

Les actions à entreprendre

1. rechercher les variétés de canne à sucre à haute teneur en sucre plus facile à transformer, résistante au charbon et de variétés de pois Congo de cycle court ;
2. appuyer l'acquisition de moulin à moteur pour la transformation de la canne ;
3. faciliter la mise en marché du pois Congo et des produits dérivés de la canne à sucre notamment le « rapadou » et le sirop;
4. formation des producteurs
5. Accès des producteurs au crédit à des taux préférentiels
6. améliorer les réseaux routiers.

Filière animale

- Encourager la production de volailles

Les actions à entreprendre

1. Amélioration génétique des races locales ;
2. Appuyer l'élevage en enclos ;

3. former les éleveurs en préparation de nourritures ;
4. contrôler le marché.
5. Accès des éleveurs au crédit à des taux préférentiels afin d'encourager le développement du secteur.

- Appuyer la filière Bovine

Les actions à entreprendre

1. Amélioration génétique des races locales ;
2. Expansion d'herbes et d'arbre fourragers ;
3. formation des éleveurs à la préparation de foin ;
4. Organiser le système de soins sanitaires ;
5. mettre en place un système de surveillance épidémiologique ;
6. contrôler la consanguinité
7. Accès des éleveurs au crédit à des taux préférentiels afin d'encourager le développement du secteur

- Développer la filière Caprine

Les actions à entreprendre

1. Amélioration génétique des races locales ;
2. mettre sur place des stations de monte ;
3. contrôler la consanguinité ;
4. appuyer l'élevage en enclos ;
5. mettre en place un système de surveillance épidémiologique ;
6. formation des éleveurs à la préparation de foin ;
7. développer et encourager l'entrepreneuriat dans le domaine de l'élevage caprin.

Filière économique non agricole

- Appuyer l'exploitation de lignite

Les actions à entreprendre

1. mettre des structures pour l'utilisation du combustible lignite;

2. formation des artisans ;
3. Financer les artisans (dons et prêts)
4. recherche de marchés pour écouler les produits.

- Encourager le développement de l'artisanat

Les actions à entreprendre

1. encourager la production de matières premières dans le domaine de l'artisanat;
2. diffusion des espèces appropriées pour l'artisanat ;
3. formation des artisans ;
4. mise en place des ateliers de transformation ;
5. recherche de marchés pour l'écoulement des produits.

4.3- Les programmes et projets prioritaires

4.3.1. Les programmes

Plusieurs problèmes/contraintes ont été identifiés par la population de la commune nécessitant des interventions urgentes.

Ces problèmes sont présentés sous formes de projet et reparties à l'intérieur de différents programmes selon les priorités de chaque secteur.

- Programme de production végétale :
 - Mise en place d'un centre d'expérimentation agricole
 - Mise en place de boutiques d'intrant agricole ;
 - Formation de techniciens et d'agents agricoles pour l'ensemble de la commune
 - Subvention des outils agricoles ;
 - Valorisation des produits agricoles ;
 - Mise en place de systèmes de crédits agricoles

- programme d'infrastructure agricole
 - Mise en place de systèmes d'irrigation suivant la potentialité et la réalité de chaque section de la commune ;
 - Mise en place d'unités de transformations agricole dans des zones à forte production agricole ;
 - Percer et réhabilitation les routes agricoles pour faciliter le transport des produits ;
 - Construction de lacs collinaires suivant la potentialité de chaque zone.

- Programme de production animale
 - Mise en place de pharmacies vétérinaires
 - Formation d'agents vétérinaires
 - Mise en place de plantations fourragères

- Achat de races améliorées
- Campagne de vaccination dans toute la commune
- Construction des abattoirs

- Programme d'Education :

- construction d'établissements scolaires
- aménagement des établissements existants
- Formation continue des professeurs
- Mise en place de cantines scolaires
- Distribution d'équipements et de matériels scolaires
- Construction d'écoles professionnelles
- Construction d'une Université dans la commune

- Programme de santé et d'hygiène publique :

- Construction d'un Hôpital de référence dans le centre urbain et de Centres de santé dans toute la commune ;
- Mettre en place des personnels qualifiés à Hôpital et aux centres de santé ;
- Formation continue pour les personnels de santé ;
- Equiper le centre de santé et les dispensaires existants;
- Lutter contre certaines maladies (épidémie) par la mise en place des programmes de vaccination dans toute la commune ;
- Formation des jeunes sur la prévention des maladies sexuellement transmissible ;
- Mise en place d'un programme d'assainissement dans lequel on fera construire des systèmes d'adduction d'eau potable, de latrines et la désinfection des maisons ;
- Amélioration de la qualité et de la quantité de l'eau fournie au niveau de la commune ;
- Campagne de formation et de sensibilisation sanitaire.

- Programme d'Infrastructure :
 - Construction des marchés publics ;
 - Aménagement des réseaux routiers ;
 - Construction de ponts sur les différentes rivières de la commune ;
 - Mettre en place de structures de maintenance des réseaux routiers ;
 - Aménagement d'espaces de loisirs
 - urbanisation

- Programme d'Environnement :
 - Mise en place d'un programme de reboisement, de conservation sol et d'amélioration de sols
 - Mise en place d'une campagne de sensibilisation et d'éducation environnemental.

4.3.2.- Les projets prioritaires

Tableau 28 : projets prioritaires

Education	Santé	Agriculture	Infrastructure	Environnement	Commerce
1-Construction des centres professionnels avec les disciplines suivantes : Informatique, mécaniques, technique Agricole, école auxiliaire, construction de bâtiment, comptabilité, électricité, dans les zones géographiques suivantes : un pour le centre urbain de Maissade, un pour la première section Savane grande, un pour la 2^{ème} section Narang et un pour la 3^{ème} section Hatty, . 2- Intégrer dans les écoles privées et publiques un programme de cantine scolaire à partir des produits agricoles locaux (haricot, mais, petit mil, chou, aubergine, carotte....) 3- mise en place d'un	1- construction d'un hôpital de référence dans la commune. 2-Construction de centres de santé dans les trois sections communales. 3-Equiper les dispensaires et les centres de santés de matériels et personnels qualifiés. 4-Augmenter la capacité du système d'adduction d'eau de la ville et assurer la qualité de l'eau et l'organisation du système.	1-Aménagement/ construction de systèmes d'irrigation sur les principales rivières de la commune pour arroser les terres agricoles dans la zone de Bassin cave, Savane à grande, Hatty, bas Narang. 3-Percer et réhabiliter les routes agricoles telles : Maissade-Batey ; Lagoune-Colasiguy ; Lagoune-Grande Savane ; Port-au-ciel-Coupeyale ; Port-au-ciel-Lamare ; Batey-Port-au-Ciel ; Crepin-Bassin Cave ; Cinquieme-Madame joie ; Bassin Cave R nan Ramye ; Dos	1- construire des ponts sur les différentes rivières de la commune (Canot, Rio Frio, Rio puerco, Font bleue) 2-Aménagement/ construction des réseaux routiers : (Maissade-Hinche Maissade-Pignon ; Maissade-Saint Michel; Maissade-Madame joie ; 3-Assurer l'alimentation en électricité de la commune soit à partir de peligre soit en exploitant le potentiel hydro-	1-Reboisement des bassins versants dans toute la commune (bassin versant de la rivière Canot, rivière Rio Frio, bassin versant de la rivière de fond bleue, etc...) 3- Repenser et réaliser l'assainissement de la ville de Maissade. 4-Identification et aménagement d'un site de décharge des	1-Mise en place d'un projet pouvant faciliter l'accès au crédit à un taux accessible aux petits commerçants (du secteur informel et formel) ; 2-Elaborer un projet qui a pour objectif : promotion de jeunes entrepreneurs pour la réduction du taux de chaumage dans la commune.

programme de réhabilitation des écoles publiques et non publiques en augmentant les salles de classe. 5- Mettre en place une politique visant à encourager les cadres de la commune qui sont à Port au Prince et ailleurs à retourner chez eux en vue de mettre leur compétence au profit de la communauté. 6- Assurer une éducation des jeunes en mettant et/ou offrant des bourses d'études à leurs dispositions. 7-Doter des écoles privées et publiques des matériels didactiques et d'équipement scolaires adéquats pour une formation de qualité. 8-Doter la commune d'un centre culturel avec un centre cyber café pour faciliter les jeunes à faire des recherches. 9-Améliorer les salaires et accorder des avantages	6-Capter et approvisionner les sections communales en eau potable afin de protéger la santé des communautés. 7-Construction de latrines familiale et publique dans les 3 sections communales et le centre Urbain 8-Mettre sur pied un programme d'éducation sanitaire et de vaccination dans toutes les sections communales. 9-Mettre sur pied programme visant le Contrôle et la vente des médicaments ainsi qu'une meilleure gestion des institutions de santé publiques et privées	boipin-Lasolable ; Dos boipin-Rantonobi ; Dos boipin-Larique ; Lasolable-Savane à pale ; Severin-Madame joie. 4-Formation d'agents agricoles, forestiers et vétérinaires pour encadrer les agriculteurs. 5-Mise en place de boutique d'intrants agricoles et de pharmacie vétérinaire dans les trois sections Communales. 6-Subventionner les équipements, outils et les intrants agricoles dans les sections communales notamment les engrais pour encourager les agriculteurs à produire. 7-Mise en place des	électrique sur les rivières Canot et Rio Frio 4-Construire un marché communale moderne pour la vente des produits agricoles et ses dérivés et des produits artisanaux tel : Vêtements, tissus, vaisselles...et 5-Construction de marchés dans les sections communales tels : Madame joie, Port au Ciel ; Ramier ; Rantonobi. 6-Construction d'un gare routier dans la commune. 7-Adoucunage des différentes rues de la ville.	ordures ménagers. 5-Mise en place un programme d'éducation, de sensibilisation et de formation environnementale de la population de la commune. 6-Ramassage et collecte des ordures au niveau du centre urbain. 7-Conservation et restauration de sols dans toute la commune. 8- Mise en place d'une pépinière communale et des pépinières satellite dans toutes les	4-Formation des artisans et des commerçant sur la gestion de petites et moyennes entreprises. 5-Mise en place d'un magasin d'Etat dans la commune.
--	---	--	--	---	--

sociaux aux professeurs. 10- Construction d'écoles nationales dans les sections (Réf, PDSC des sections) et deux lycées moderne (dans le centre urbain et le quartier Louverture) répondant aux besoins des jeunes de la commune. 11- Mise en place un programme de formation adaptée et continue pour les professeurs à tous les niveaux. 12- mise en place de centres alfa dans la commune. 13- Doter les écoles publiques et non publiques des nouvelles salles de classes préscolaires pour les enfants de 3 à 5 ans.	de la commune. 10-Mettre sur pied un programme visant l'éducation sexuelle des jeunes 11- Mise en place des centres nutritionnels dans les sections communales.	unités de transformation et de commercialisation de produits agricoles particulièrement les fruits. 11- Mettre sur pied un programme de distribution des races améliorées pour soulager la population. 12- Doter la Commune d'une banque de crédit agricole	8-construction d'un centre sportif pour les jeunes. 9- construction de centre d'accueil dans la commune.	sections.	
--	--	--	--	------------------	--

Source : interview semi structurée, Mars 2008

Les annexes

Annexe 1: Présentation des principales potentialités de la commune suivant les secteurs

Secteur	Potentialité
Santé	• Disponibilité des plantes médicinales ; • Existence de dispensaires • Prise de conscience de la population vis-à-vis des problèmes de santé ; • Volonté de la population de collaborer à tout programme de santé communautaire en offrant sa participation à différents niveaux ; • Existence des auxiliaires des matrones et des charlatans dans toute la section ; • Disponibilité des terres ; • Sources d'eau disponible ; •
Education	• Motivation des gens ; • Disponibilité d'un local d'une école communautaire à Gazard ; • disponibilité de l'école Nationale de Savane à pale pour le fonctionnement d'une vacation secondaire dans l'après midi ; • Disponibilité en terre pour la construction d'établissement scolaire ; • Participation de la population en force de travail dans l'exécution des travaux d'ingénierie ; • Existence de pierres et de sable dans toute la section ;

	• Enseignants disponibles sur place.
Agriculture/environnement	• Possibilité de faire de l'agroforesterie ; • Possibilité d'intensification de la culture maraîchère dans la partie amont ; • Possibilité de réhabiliter les plantations caféières de la partie aval ; • Disponibilité de certaines ressources comme les pierres, le bambou, le vétiver et d'autres espèces de plantes pouvant être valorisées dans la mise en place des structures de conservation de sols ; • Disponibilité de plante comme la canne à sucre ; • Disponibilité de carrières d'argile, de sable, de roche, de charbon, de gaz et de grotte ; • Disponibilité de lots boisés ; • Quelques agent agricole et moniteur formés ; • Disponibilité des ressources en eau pour l'irrigation des terres agricoles ;
Organisationnel	• Présence de nombreuses organisations de base dans la section ; • Présence des églises catholique et protestantes ; des temples vaudou (en quantité moindre)
Infrastructure	• Existence des traces de route • L'espace pour la construction de marchés

Annexe 2 : Principales contraintes exprimées par la population leurs causes et leurs conséquences sur la vie des habitants

Secteur	Contraintes	Principales Causes	Conséquences	Solutions envisagées par les habitants
Santé	• Absence d'éducation sanitaire ; • Manque de latrines ; • Manque d'infrastructure de soins de santé • Manque de l'eau potable ; • Manque de soin de santé	• Absence d'agent de santé • Manque d'assistance des autorités • Manque de sources captées et traitées ; • Absence d'hôpitaux ; • Manque de centre de santé • Manque d'intervention de l'état	• Cas d'épidémie beaucoup plus fréquents • Augmentation des cas de mortalité	• Disponibilité de terres en faveur de l'Etat et des ONG pour la construction de centres de santé dans la commune ; • Construction d'hôpitaux et de centres de santé • Nous participons aux travaux de construction ; • Construction latrine familiale ; • Perforer des puits artésiens • Captage et traitement des sources ; • Doter la section de personnels qualifiés
Education	• Carence en ressources humaines qualifiées;	• Faibles structures d'accueil pour les cadres qualifiées ;	• Faible niveau atteint par les établissements ;	• Construction de lycée • Mettre des terres à

	• Migration de nos jeunes • Infrastructure physique précaire ; • Eloignement des écoles ; • Abandons des élèves après le CEP ; • Formation anti pédagogique ;	• Absence de centres professionnels • Mauvaise condition de travail des professeurs ; • Manque de formation pour les professeurs ; • Manque de matériels didactiques ; • Manque de cantines scolaires ; • Absence de centre de sportif • Quantité d'instituteur/institutrice insuffisante (ratio instituteur/classe (en moyenne 1/3) • Manque d'écoles publiques ; • Absence de lycée ; • Manque d'intervention de l'Etat.	• Faible taux de réussite aux examens de l'état • Migration des jeunes vers des grandes villes ; • Mauvaise qualité de l'enseignement.	la disposition de l'Etat et des ONG • Participer aux travaux de construction à tous les niveaux • Nous nous organisons pour demander de l'aide • Construction centre professionnels et d'alphabétisation • Mise en place de cantine scolaire.
	• Dégradation du milieu ;	• Topographie du milieu très	• Accélération de l'érosion des	• Diminution de la coupe des arbres

Agriculture/Environnement	• Manque d'encadrement technique ; • Absence de crédit ; • Semence de qualité non disponible ; • Difficulté à sortir les produits des champs; • Changement climatique ; • Insalubrité de l'environnement	• accidentée ; • Coupe anarchique des arbres pour la fabrication du charbon ; • Faiblesse du BAC à desservir la commune ; • Absence d'appui de l'Etat • Absence de boutique d'intrants dans la zone ; • Pistes agricoles quasi inexistantes ; • Inexistence de ponts sur les rivières ; • Routes agricoles non construites ; • Irrégularité des pluies (six mois de pluies) ; • Absence de poubelles dans les rues.	- terres ; • Baisse de fertilité des terres ; • Chute de rendements ; • Régression des plantations caféières à haut savane grande ; • Absence d'amélioration dans les pratiques culturelles ; • Utilisation de semences de mauvaise qualité ; • Faibles rentrés monétaires ; • Augmentation main-d'œuvre pour le transport des récoltes à la maison ; • Augmentation du phénomène de migration vers les grandes villes ; • Gaspillage des produits agricoles	• Conservation des sols avec l'aide de techniciens • Plantation d'arbres • Changement des pratiques culturelles avec l'aide de techniciens • Demande d'aide et de support financier ; • Mise en place de système d'irrigation à bassin cave à partir de la rivière Rio frio ett à Bastia à partir de la rivière Yopyèd ; à Hatty à de la rivière Canot.... • Valorisation des ressources naturelles ; • Mise en des poubelles dans les grandes zones
---------------------------	---	--	---	--

Elevage	• Manque de soins vétérinaires • Manque de formation des éleveurs • Manque de fourrage • Absence de races améliorées ; • Occupation des rues par des animaux	• Absence de spécialistes formés • Dégradation de l'environnement • Absence de parc communale • Manque de soutien de l'Etat	• Diminution des cheptels • Diminution des rentrées monétaires au sein des exploitations familiales • Rabougrissement des bétails	• Participation à tout projet d'introduction de races améliorées • Plantation de fourrage
Organisationnel	• Manque de moyen de fonctionnement • Manque de formation	• Manque d'assistance	• Intervention limitée dans le domaine de développement	• Renforcement des capacités des organisations de base • Demande d'aide
Infrastructure	• Manque d'ouverture pour les produits agricoles • Etalage des produits par terre	• Manque de moyen de transformation ; • Mauvais état des tronçons routiers ;	• Gaspillage des produits agricoles ; • Infestations des produits ; • Blocages des	• Valoriser les produits agricoles • Percer/construction de routes ; • Construction de marchés dans le centre urbain, Madame joie et

	et dans les artères des rues • Enclavement de la section • Séparation de la commune par de grandes rivières	• Absence de marchés construits ; • Absence de ponts sur les rivières.	activités socioéconomiques.	Narang • Construction de pont sur les rivières de Rio Frio de Font bleue, yopyèd, Cannot; • Mise en place des structures de conservation
--	---	---	------------------------------------	--

Annexe 3 : liste des habitations

Sections/zone	Habitations/quartier
Centre urbain	
1 ^{ère} section Savane Grande	Periquite, Lasouyan, Savane bèt, Savane petwòne, Dopyemoris, Bwa pini, Bota, Twa poto, Ti nwèl, nan Nwèl, Rosal, nan Ral, Dlo kontre, nan Sitwon, Jan Jak, Dekan, Ti pilon, Mòn petron, Savane rosso, Siyak, Karabal, Boukan patat, Bassin cave, Fabien, Selpèt, Zèb guinin, Codjo, nan ti Jyo, Bwa yofri, Letan, Dlo Gaye, Nan Monben, Kalbsye, Do latanye, Do Savann, Mosanbe, Nan Banni, Kafou Lonbraj, Savane Grande 1, Chène Bangani, Bejamen, Do Koukou, Do kajou, Severine, Palwat 1 et 2, Font Piquant, Crepin, Odon, Dodiyo, Basya, Savanarant, Meli, Nan Roche, Vye fou, Nan Lagon, Lamatine, Savane grande 2, Boucan Maro, Vye hate, Dewonba, Panyak, Depase, Manmwèl, Bas Cinquieme, kajou boule 1 et 2, Tè kase, Liben, Pòtay, Bwadòm, Do koukou, Dlo koupe, Nan kola, Bastrak, Gwabit, La gonsite, Benen kadè, Laguanm, Kalfou granmèl, Savane à pied.
2 ^{ème} section Narang	Gaza, nan Fonbren, Rantyonobi, Jan franswa, Madresit, Rant chepon, Savane à pale, Lasolable, Lakoma, Reposwa, Tè blanche, Mon Dòflò, Tika, Zoranj dous, Rak nwè, Wòch file, Savane Michel , Larique 1 et 2, Klèfon, Sèka Jònn, Lokapa, Dodilenma, Matravèsa, Nan Pwa grate, nan Bayawonn, Dos Bois pin 1 et 2, Logwajoul, nan Dòcin, nan Bouchi, Dosiw`el, Kojo, Ramier, Tè panche, Pòròse, Kanyan, Bwanago, Nan Masèy, nan Kakòn, Chèn kannèl, Boukan Joumou, Mawouj, Platon Yofri, Mòn Bourik, Gwo Basin, Fon Chaplè, Nan fig, nan Figye, nan Jòj, Dlo kontre Vye Kalfou, nan Wozo, Mòn bèf, nan grigri, gwo Letan, Rivyè Milèt, Rivyè Fwad, Lokosi, Toulèjou, Toukou, Ravine Sitwòn, nan Panach.
3 ^{ème} section Hatty	Lagoun 1, Biliguy 1 et 2, Penmen, Kolasigi, Ravine Bois pin, Dowosye, Vyerat, Grand Jardin, ti Jounen, Jan Mannwèl, Rencon, Zannanna, Gouf Kano, Dyan vil, Mat lorèy, Savane longue, Deravine, Ravine goyave, Berbenal, Bois d'Homme basse, Nan Vendredi, Do Siwèl, Ti Sous, Gabo, Port-au-Ciel 1 et 2, Savane mitan, Domoron, Rack noir, nan Boly, Batèy, Gworak 1 et 2, nan Tonm, ti Kenèp, nan Fò, Batèy 1 et II, Lagoun II, Koupeyal, nan Banbou, nan Ponm, nan Kas, nan Kanga, nan Joumou, Ladanm, Grande Savane, Ravine Goyave, Bois sèche, Nan bois pin, Hatty1 et 2, nan Cajou, Lossabite, Capatte, Nan Joumou, Nan Don, Osseperie, nan Jervé, Cajou Meré, Bois pin Marqué, nan Cicile, Lospine, Ravine Bois pin

Annexe 4 : les différentes organisations oeuvrant dans la commune

Centre urbain

Organisation	Sigle	Motif de création	Année	Domaine d'intervention	Réalisation des organisations	Source de financement	reconnaissance	Nbre de membre
Fédération des Femmes de Maissade	FAM	Travail pour l'épanouissement de ses membres	1998	Agriculture Crédit Education	-Cassaverie -Assurer l'écolage de quelques enfants vulnérables	Save The Children BND	Par les affaires sociales et la Mairie	2000 f
Association des Jeunes dévouer de Maissade	AJDM	-	2000	Education	- Aide aux 10 enfants démunis	Cotisation des membres	Mairie	200 (95G ; 105 F)
Association des groupements paysans de Maissade	AGPM	Amélioration des conditions de vie de la population	1995	Agriculture Crédit	- Conservation de sols	Save The Children	Affaires sociales	1297 (725G et 522F)
Association Peuple Dévouer de Maissade	APDM	Pour la promotion socio-économique de la communauté	1996	Education Agriculture Santé	- Boutique d'intrant agricole - captage de sources - paiement d'écolage pour 25 élèves	ACCOR	Affaires sociales et Mairie	-
Association des Groupement de Femmes de Maissade	AGFM	Promotion économique et sociale	1996	Agriculture	-Transformation de produit agricole - stockage des grains	CECI	Affaires sociales et Mairie	150 F

Organisation pour le Développement Maissade	ODEM	Pour améliorer la capacité de ses membres	2006	Education Agriculture Crédit	- fondation d'une école	Cotisation des membres	Mairie	235 (135G ; 100F)
Organisation Paysan de Maissade	OPM	Encadrement des paysans	1991	Agriculture Santé Crédit	-Formation des moniteurs agricoles sur la production de semence -formation de 20 aides agents de santé -captage de source à Hatty	Voisin Mondiale MPP	Mairie	4408 (2934 G ; 474F)
Association Communautaire pour le Développement de Maissade	ACODEM	Pour l'encadrement des enfants démunis	2007	Education	Fondation d'une école communautaire pour 50 enfants	Cotisation	Mairie	119 (47F ; 72G)
Association des Jeunes paysans de Maissade	AJPM	Amélioration des conditions de vie des Maissadien	2001	Agriculture	-distribution de races de caprins améliorées	FAES	Mairie et Affaires sociales	380
Rassemblement des paysans pour le développement de maissade.	RPDM	Amélioration des conditions de vie des paysans	2004	Santé Agriculture	-	-	Mairie	45 (30G ; 15F)
Fondation Belle Haiti de Maissade	FOND/BELH	Combattre le préjugé au sein de la population	2005	Agriculture Santé Education	Financement d'études professionnelles à 10 jeunes	-	Mairie	180 (95G ; 85F)

Les sections communales

Information générale sur les principales organisations de Hatty

Organi sation	Localité	Date de création	Motif de création	Effectif		Total
				Fille	Garçon	
Tèt kole	Kolasigy	1995	Pour le développement de la zone	30	40	70
Tèt Ansanm	Port-au-ciel	2006	Encourager la scolarisation	30	20	50
MJL	Lospine	-	Pour le developpement de la communauté	8	12	20
DPD	Savane longue	-	Pour aider les plus pauvres	7	8	15
DPK	Gouf kanno	1995	Pour le développement socio-économique de la zone	8	13	21
KAVD	Dyan vil	2001	Pour le développement socio-économique de la zone	13	18	31
SLS	Dyan vil	1994	Améliorer les conditions de vie des gens de la section	10	8	18
FV	Billiguy	1990	Amélioration des conditions de vie	13	7	20
GL	Matlorey	2007	Améliorer les conditions de vie des gens de la section	10	25	35
LKI	Rincon	2000	Cotisation pour améliorer les conditions de crédit	16	2	18
ASOPROL	Lospine	-	Pour le developpement socio economique de la zone	305	425	730
APT	Ti sous	2004	Pour le développement socio économique de la zone	7	43	50
APG	Nan gabo	2005	Pour le développement socio économique de la zone	8	42	50
APAB	Berbenale	2006	Pour le développement socio économique de	16	34	

			la zone			
AVODEM	Hatty	-	Pour le développement socio économique de la zone	-	-	-
AGPM	Hatty	-	Pour le développement socio économique de la zone	-	-	-
FAM	Hatty	1998	Pour le développement socio économique de la zone	2000	0	2000
OPM	Hatty	-	Pour le développement des paysans	1556	2852	4408
MPP	Hatty	1973	Pour le développement des paysans	2334	4278	6612

Source : interview semi structurée, Mars 2008

Présentation des principales organisations de Hatty selon leur domaine d'intervention

Organi sation	Reconnaissance legale	Sources de financement	Réalisations	Forces ou atouts	Faiblesses ou problèmes
Tèt kole	Non	OPM	Crédit aux membres à raison de 1000 gds par membre à 5 % d'intérêt	Cotisation des membres	Situation économique précaire
Tèt Ansanm	Non	Part sociales des membres	Assurer la Scolarisation de dix enfants	Ressources humaines	Situation socio économique précaire
MJL	Par la Mairie	Cotisation des membres	Bassin poisson	Ressources humaines	Situation économique précaire et manque de formation
DPD	Non	Cotisation des membres	Assurer la scolarisation pour cinq orphelins	La motivation des membres	Situation économique précaire
DPK	Non	Cotisation des membres	-	Ressources humaines	Manque de formation
KAVD	Non	Une personne à l'étranger	Distribution houes et machettes à 50 paysans	Ressources humaines	Situation économique précaire
SLS	-	-	-	-	-
FV	-	-	-	-	-
GL	-	-	-	-	-
LKI					
ASOPZOL	Par les affaires	Cotisation des membres	Plantation des arbres,	Disponibilité de	Situation

	sociales		distribution des semences de mais pois et pistache à 90 planteurs	terres	économique précaire
APT	Non	CODEM	Distribution semences pois et pistache à 120 paysans	Les membres	Manque de moyen pour un bon fonctionnement
APG	Non	KODED	Fourniture des semences à 150 agriculteurs	Les membres	Situations économiques précaires, matérielles
APAB	Non	KODED	Fourniture de semences à 100 paysans	Les membres	Situation économique précaire
AVODEM	Par les Affaires sociales	FAES	Construction de 150 latrines	Ressources humaines	Situation économique précaire, pas de local et la démotivation des membres.
AGPM	Par les Affaires sociales	Save the children	Mise en œuvre des collaborateurs de santé dans toute la section	Ressources humaines	Manque de collaboration des membres
FAM	Par les affaires sociales	Save, CECI, BND	Deux cassaveries, assurer l'alimentation de 1000 élèves par jour	Ressources humaines	Retard au paiement des cotisations
OPM	Par les Affaires sociales	Voisin Mondiale	Donne de crédit à 60 paysans	Ressources humaines	Manque de moyen économique
MPP	Par les affaires sociales	Voisin mondial	Reboisement, crédit et élevage	-	-

Information générale sur les principales organisations de Narang

Organi sation	Localité	Date de création	Motif de création	Effectif		Total	Reconnaissance legale
				Fille	Garçon		
FAM	La section	1998	Solidarité de toutes les femmes	2231	0	2231	Affaires sociales
MPP	Dans la section	1973	Pour le développement socio économique de zone et le soulagement de la population	150	100	250	Affaires sociales
AGPM	La section	1987	Pour le développement socio économique de zone	30	55	85	Affaires sociales
LGM	Dos bwapen	1998	Le besoin de se mettre ensemble en vue de réduire les problèmes socio-économiques de la zone	5	10	15	Affaires sociales
AJLD	Lasolable	2004	Pour le développement socio économique de zone	35	40	75	Mairie
MODE local	Savane à pale	2005	Pour le développement socio- économique de Narang	28	72	100	Affaires sociales
APL	Larique	1987	Pour le développement de jardin collectifs	18	22	40	Mairie

APDS	Sèka djon	2006	Pour le développement socio économique de Narang	18	12	30	Non
AJD	Dos bwapen	2004	Pour l'amélioration de la situation des paysans	15	20	35	Mairie
AGKFM	Mawouj	2003	Pour l'amélioration des conditions des membres	13	29	42	Non
KTJD	Dos bwapen	1998	Pour l'avancement jeunes et enfants	30	20	50	Non
GPS	Maseille	2006	Pour l'amélioration des conditions des membres	5	14	19	Non
AGJB	Bwawouj	1996	Pour le développement de Narang	12	33	45	Non
BPB	Wo Narang	2007	Pour l'amélioration des conditions des membres	2	9	11	Non
MPDS	Dos siwèl	2004	Pour améliorer les route	14	16	30	Non

Source : interview semi structurée, Mars 2008

Présentation des principales organisations de Narang selon leur domaine d'intervention

Nom	Sources de financement	Réalisations	Forces ou atouts	Faiblesses ou problèmes
FAM	BND	Construction d'un cassaverie Support économique aux enfants démunis	Solidarité entre les membres, appui de la population	Manque d'argent et de formation,
MPP	Cotisation des membres	Mise en place de moulin moteur de la canne à sucre, moulin grain. Don de cinq bourses d'études aux jeunes	Respect d'engagement des membres	Situation économique précaire
AGPM	Save the children	Réalisation deux silo et achat deux terrains.	Ses réalisations, ressources humaines	Faible moyens de fonctionnement et manque de formation
LGM	MPP	Un moulin moteur et distribution de 13000 plantules aux paysans	Ses réalisations, ressources humaines	Manque d'encadrement technique
AJLD	CECI + cotisation des membres	D'un moulin grain (maïs) Amélioration de 3km route (Lasolable-Rantyonobi)	Ses réalisations	Manque de formation et de l'argent
MODE local	Zanmi lasante + cotisation des membres	Distribution de crédit aux membres Réalisation de 8000 plantules	Caisse d'épargne du groupe	Manque de formation, absence de moyen
APL	BND	Un paire de bœuf et $\frac{3}{4}$ carreaux de terres	Les biens et les membres	Manque d'encadrement

APDS	Cotisation des membres	Amélioration de ¾ km de route	Les membres	Manque d'encadrement
AJD	Sove timoun	Formation sur le thème « MST/VIH/SIDA » de 30 à 50 jeunes Distribution de 3000 plantules aux agriculteurs	Ses réalisations et les membres	Manque de formation, absence de moyen
AGKFM	Cotisation des membres	Amélioration de 5 km route Mawouj à Lasobable	Ressources humaines	Manque de formation, absence de moyen
MPDS	Cotisation des membres	Amélioration de deux km route Dosiwèl	Ressources humaines	Manque d'encadrement
KTJD	Save the children + cotisation des membres	Formation sur le thème « MST/VIH/SIDA » et sur l'environnement	Ressources humaines	Manque d'encadrement
GPS	APPK	Distribution de 3000 plantules café, 100 plantules chaînes et 65 plantules Leucena	Capital terre	Manque de formation, absence de moyen
AGJB	Cotisation des membres	Amélioration de deux km routes	Caisse d'épargne	Manque de formation, absence de moyen
BPB	Cotisation des membres	Dépôt de 32 marmites mais et 10 marmites petit mil	Les membres	Manque d'encadrement

Source : interview semi structurée, Mars 2008

Annexe 5 : situation générale des différentes écoles dans la commune

Annexe 6 : Liste des participants